J. A. MARTIGNY, mercredi 19 mai 1965 — N° 56 105e année

PUBLICITÉ
Annonces : 16,5 ct. le mm. ou son espace
Réclames : 45 ct.
Avis mortuaires : 40 ct.
Régie des annonces : Publicitas S. A. Sion tél. (027) 2 44 22
Martigny tél. (026) 6 00 48
Brigue tél. (028) 3 12 83

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

ABONNEMENTS
Suisse . . . . . Fr. 22.–
Etranger . . . . Fr. 30.–
Chèques postaux 19 - 58
Rédaction et administration : Martigny tél. (026) 6 10 31

Courts métrages

L'X n'était pas à sa place et les candidats à l'« agro » devront recommencer les épreuves de mathématiques

● *Une erreur typographique survenue (un « x » au lieu et place d'un « y ») dans l'énoncé de l'épreuve de mathématiques I, distribuée à la totalité des centres pour les concours communs à l'Institut national agronomique et à l'Ecole supérieure des industries agricoles et alimentaires, a conduit le ministre de l'Agriculture, afin de préserver l'objectivité de ces concours, à interrompre et à annuler les épreuves de mardi matin 11 mai, annonce un communiqué du ministère de l'agriculture. Les candidats sont convoqués le samedi 15 mai 1965, à 14 h. 30, pour composer sur une nouvelle épreuve, précise le communiqué.*

LA ROMANCIÈRE ANNE HURE DE NOUVEAU EN PRISON

● *En Prison, il ne s'agit pas seulement d'un roman mais, derechef, d'une pénible réalité pour Anne Hure, romancière de 47 ans, que les inspecteurs ont arrêté à son domicile parisien. C'est le parquet de Nantes qui avait ordonné des recherches pour «émission de chèques sans provision». Il s'agirait d'une somme importante. L'écrivain dont le premier roman, « Les Deux Moniales », manqua de peu le Goncourt, sera prochainement transférée à Nantes. Elle avait remis dernièrement, chez Plon, un manuscrit « Descente aux Enfers » que les lecteurs de la maison d'édition jugent remarquable.*

SANTINA ET GUISEPPINA : ÉTAT SATISFAISANT

● *L'état des ex-sœurs siamoises Santina et Guiseppina Foglia, séparées lundi après une longue et délicate opération était « particulièrement satisfaisant » ont déclaré, mercredi matin, les praticiens qui veillent sur elles. Elles ont passé une nuit tranquille et, à leur réveil, ont absorbé du thé et des jus de fruits. Pleinement conscientes de leur nouvelle condition physique, elles ont exprimé le désir de monter à bicyclette dès qu'elles pourraient se lever. Aussi, le ministre italien de la Santé publique, a-t-il fait parvenir à l'hôpital pédiatrique de Turin deux superbes vélos.*

Rencontre de Gaulle-Saragat

Le général de Gaulle rencontrera le président italien Giuseppe Saragat, le 16 juillet, à l'occasion de l'inauguration du tunnel du Mont-Blanc.

● Explosion accidentelle à Louang-Prabang. Onze morts.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Du nouveau dans les Caraïbes

par Léonard Closult

Périodiquement, la situation, dans les Caraïbes, s'envenime et crée une tension entre cette région et les Etats-Unis, augmentant l'insécurité dans le monde. Depuis le blocus de Cuba et la révolution qui amena la chute de Trujillo, nous nous étions habitués à un calme relatif.

Le 24 avril, un nouveau coup d'Etat a éclaté, en République Dominicaine, contre le régime instauré après le départ, en exil, du président Juan Bosch. Le 28 avril, déjà, les Etats-Unis avaient envoyé, dans cette île proche de Cuba, quelque 30.000 fusiliers marins et parachutistes. Cette intervention est, sans aucun doute, la plus rapide et la plus importante mise sur pied en Amérique latine. Son motif fut le suivant : « Nous devons protéger la vie et assurer la sécurité des ressortissants américains ». Vu le petit nombre d'Américains résidant dans l'île, il ne fait pas de doute que l'intervention des Etats-Unis a eu un caractère purement politique : empêcher une nouvelle révolution pouvant dégénérer dans le même sens qu'à Cuba et susceptible d'augmenter la tension entre l'Amérique du Sud et Centrale et les USA. L'administration Johnson a estimé qu'il était nécessaire d'envoyer, immédiatement, d'importantes forces armées en République Dominicaine et, cela, au risque de se voir reprocher d'intervenir dans les affaires intérieures d'un Etat souverain.

Cette intervention engendra une réaction immédiate de la part de la République Populaire de Chine. Nous tenons à citer le contenu d'une note de protestation, émise par le Premier ministre Chou En-Lai : « Au nom du Gouvernement et du peuple chinois, je condamne énergiquement l'administration Johnson pour son intervention et son agression en République Dominicaine. Le peuple chinois soutient, résolument, le peuple dominicain dans sa juste lutte ». La portée politique de cette note de protestation est grande. En effet, une fois de plus, de nombreux peuples d'Asie, d'Afrique et surtout d'Amérique latine, ont manifesté leur hostilité envers les USA. Cette indisposition sud-américaine, à l'encontre des Etats-Unis, s'est déjà manifestée à Cuba, au Vénézuela, à Panama et, même, au Mexique. Ce pays qui, depuis sa révolution, était en bons termes avec les USA, a connu - en fin de semaine passée - des défilés de protestation durant lesquels le peuple vociféra des insultes contre les Américains, brandissant des banderoles hostiles à Washington et brûlant des drapeaux américains. Voilà où en sont les choses, à l'heure actuelle, alors que la confusion totale règne dans l'île.

En conclusion, nous pouvons affirmer que les dirigeants des Etats-Unis, soit au Pentagone, soit à la Maison Blanche, ont les nerfs à fleur de peau. Ils savent que cette nouvelle crise, en Dominicaine, devait leur être défavorable et qu'elle aurait pu créer une diversion néfaste à leur intervention au Vietnam. De plus, ils redoutent de devoir tenir plusieurs fronts, simultanément. Bien entendu, ils n'ont pas pensé à la portée politique de leur action déjà très mal jugée par leurs voisins du Sud. Pour terminer, précisons que cette intervention est un avertissement adressé aux révolutionnaires d'Amérique latine. Enfin, la présence dans cette île, voisine de Cuba, de 30.000 soldats des Etats-Unis laisse à penser que les dirigeants américains sont décidés à envahir Cuba, à la moindre provocation, afin de s'emparer du pouvoir et écarter, définitivement Fidel Castro et ses hommes. Les dirigeants américains ont effectivement acquis la certitude que, ni la Chine, ni l'URSS, n'entreront en conflit armé contre eux, dans les Caraïbes, et qu'une bonne fois l'épine cubaine serait extirpée du talon américain. L'enjeu d'un tel plan est d'une extrême importance et il est susceptible d'entraîner des réactions incontrôlées pouvant plonger le monde dans une situation nouvelle aux conséquences irrémédiables.

NOTRE PROCHAIN ARTICLE :
FAUT-IL CRAINDRE UNE GUERRE ENTRE LA CHINE ET L'AMERIQUE !

Vous m'en direz tant !

Il y a des gens qui ont le don de vous poser des devinettes.

Vous les avez quittés d'excellente humeur, et vous les revoyez distants et boudeurs.

Que s'est-il passé ?

Franchement, vous n'en savez rien, et vous comencez, pour tenter de trouver une solution à ce petit problème inquiétant, par interroger votre conscience.

Avez-vous dit un mot blessant ? Non... il ne vous semble pas. Avez-vous manqué de sollicitude ? Vous ne voyez pas de quelle manière ? Avez-vous oublié manqué de sollicitude ? Vous ne voyez pas de quelle manière ? Avez-vous oublié de répondre à une invitation ? Pas davantage.

Alors ?

Vous aimeriez bien pouvoir donner votre langue au chat, mais personne, hélas ! ne vous invite à le faire.

Ce que vous comprenez, pour l'instant, c'est que vous manquez complètement de psychologie, ou de mesure, ou de tact, ou de tout cela en même temps, puisque vous n'êtes pas fichu de répondre à l'interrogation silencieuse d'un visage réprobateur.

Quelle faute avez-vous commise, et dans le cas où vous ne parvenez pas à l'établir, quelle faute involontaire est-on en train de vous reprocher ?

Mystère.

Vous faites votre auto-critique et vous ne parvenez pas, en toute honnêteté à vous prendre en défaut, soit que vous soyez trop indulgent à vos faiblesses, soit que vous ne puissiez mettre en doute votre sincérité envers vous-mêmes.

Dès cet instant une inquiétude vous saisit.

Et si quelqu'un — un vague ami ou une autre personne malveillante — avait rapporté à autrui, en vous les attribuant faussement, des propos que vous n'auriez pas tenus ?

Un homme a bien pu travestir votre pensée, une femme vous diffamer, où les deux ensemble, unis diaboliquement, vous prêter des intentions désobligeantes.

Impossible, dans ce cas, de vous justifier.

Peut-être est-ce, en effet, sous le sceau du secret que les gens qui vous font présentement la gueule — n'ayons pas peur de voir la vérité en face ! — ont acquis la certitude de votre hostilité à leur égard, alors que Dieu vous est témoin, du hau tdes nues, que vous les aimez bien.

Vous leur posez finalement la question :

— Vous êtes fâchés ?

Et eux, du bout des lèvres, avec un air qui exprime exactement le contraire de ce qu'ils disent :

— Non, pas du tout.

Ne vous morfondez pas, voyons, car vous risquez d'apprendre, un jour, qu'ils n'avaient aucun grief à votre endroit, mais qu'ils étaient indisposés contre le monde entier pour avoir mangé une tête de veau à la vinaigrette. *A. M.*

Après la session du Grand Conseil

Au pied du mur on a reconnu le maçon...

Cette chronique aurait dû paraître dans « Le Confédéré » de lundi. Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont obligé à la renvoyer à aujourd'hui, ce dont nous nous excusons (Réd.)

* * *

Lors de la campagne électorale pour l'élection du Conseil d'Etat, notre candidat, M. Arthur Bender, n'a pas multiplié les promesses. Il s'est contenté de déclarer que s'il était élu, il se comporterait en magistrat soucieux du bien commun de l'ensemble du canton, auquel il consacrerait toutes ses forces.

Vendredi matin, devant le Grand Conseil, M. Bender eut la première occasion d'intervenir, lors de la discussion de la gestion du département de justice, police et hygiène qu'il vient de prendre en mains, et de démontrer avec quelle ferme volonté il entend respecter cet engagement de base.

Une vingtaine de députés - nous exposerons plus loin le détail des principales interventions - ont pris la parole lors de ce débat pour obtenir des renseignements ou faire des suggestions sur les divers postes du Département de M. Bender.

Notre nouveau représentant au gouvernement ne s'est pas contenté de répondre aux intervenants. Il a saisi l'occasion de faire un inventaire complet des tâches présentes et futures, d'établir un ordre d'urgence et d'indiquer, dans chaque cas, la ligne de conduite à suivre pour mettre en harmonie les besoins et les possibilités.

C'est ainsi qu'en reprenant tout le problème des dégâts aux cultures causés par les émanations des exploitations industrielles, M. Bender a trouvé qu'une base légale existe (loi sur les fabriques) et qu'elle permet à l'Etat de protéger les intérêts légitimes des propriétaires lésés.

La nécessité de sauvegarder la santé publique menacée non seulement par la pollution des eaux, mais aussi par celle de l'air, a permis à M. Bender d'exposer au Grand Conseil le schéma complet des tâches dont va être chargé le service compétent, nouvellement baptisé « Service cantonal du génie sanitaire ». L'écueil le plus important à la réalisation de ce plan est la situation financière trop faible des communes appelées à contribuer à son financement. M. Bender déclara que le plan directeur cantonal tient compte de cette difficulté. Uniquement pour l'épuration des eaux et le traitement des ordures, c'est une somme totale de 100 millions qu'il faudra consacrer dans tout le canton, ce qui va représenter une dette de 500 Fr. par tête de population !

Il ne sert à rien, dans ces conditions, d'espérer un assainissement total de notre territoire en quelques années, mais plutôt de compter sur un quart de siècle, en souhaitant que l'augmentation de la part fédérale à ces travaux permette de tabler sur un délai plus court.

Aux 4000 pêcheurs valaisans qui ne trouvent bientôt plus aucun cours d'eau non pollué, aux chasseurs qui diffèrent d'avis entre eux sur la manière de protéger les cultures dévastées par le gibier, M. Bender - pêcheur lui-même - put donner l'assurance que leurs intérêts ne seraient jamais négligés, parce que le plan directeur de protection de la santé publique s'applique également aux animaux et aux végétaux.

Le lancinant problème du régime pénitentiaire pour les condamnés pour fautes de circulation ou pour les internés administratifs intéresse autant, si ce n'est plus, M. Bender conseiller d'Etat que M. Bender avocat. Un concordat intercantonal est en préparation à ce propos. De toute manière, de profondes réformes vont être mises en chantier pour éviter ce scandale de voir, dans la même prison, un criminel de droit commun côte à côte avec un jeune imprudent, condamné à quelques jours pour un accident d'auto.

La protection de la jeunesse, au sens prophylactique et juridique du terme, est aussi une des tâches essentielles du Département de M. Bender. Déjà, un programme d'activité est ébauché. On va créer une Chambre de protection des mineurs et l'Etat est prêt à donner la main à une large campagne d'information qui permettrait, entre autres, de susciter beaucoup plus de bonne volonté chez les per-

(Suite en page 8)

5e Rassemblement des JR du district de Monthey

Samedi 22 mai 1965

Halle de gymnastique de Choëx/Monthey

PROGRAMME :

20 h. 30 Ouverture de la soirée récréative - BAL, conduit par le dynamique orchestre ELDORADO.
21 h. 30 Allocution de M. Jean Philippoz, vice-président de la Jeunesse Radicale Valaisanne.
22 h. 00 Réception des délégués dans une salle de l'école de Choëx.
01 h. 00 Tirage de la tombola.
04 h. 00 Fin du bal.

Restauration — Saucisses grillées — Bar (liqueurs et champagne)

BANQUE TROILLET & Cie S. A. Fondée en 1879
Capital et réserves : Fr. 5.245.000,—
LIVRETS D'ÉPARGNE à 3 mois : 3½%
COMPTES COURANTS 1 3/4%
Toutes affaires financières

BONS DE DÉPÔT à 3 ans 4 3/4 - à 5 ans 5%
CARNETS DE DÉPÔT à 2 mois 3 % à 6 mois 3 3/4 %
BAGNES · FULLY · ORSIERES
MARTIGNY C.C.P. 19 - 143
GENÈVE 10, RUE DE LA BOURSE
P 602 S

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

L'enfant triomphe au Casino Etoile...

Dans le cadre des manifestations du Mai culturel qui connaît un succès évident et prometteur, la juvénile troupe martigneraine du Château qui a repris, dans la cité, le flambeau de l'ancien Masque, a interprété, mardi soir, au Casino-Etoile devant une salle comble, la pétillante, parisienne et spirituelle comédie d'André Roussin : « Lorsque l'enfant paraît ».

Il est assez difficile de résumer le thème de cette pièce, car tout tourne autour de l'apparition de l'enfant qui bouleverse toutes les conditions normales parce qu'il arrive toujours en avance sur l'horaire normal... Et c'est le cas du jeune homme féru de radio, fils du Ministre de la famille par surcroît, qui a mis dans une situation périlleuse la belle secrétaire de son père, Natacha, d'origine russe, docteur en droit, licenciée ès lettres et qui connaît par surcroit trois langues, puis celui de la jeune sœur, fiancée à un illustre descendant de noble famille, Jacques de Vaubricourt, de la bonne séduite par le livreur d'un frigidaire et, enfin, de la mère elle-même qui, après 21 ans, attend un enfant de son propre mari sexagénaire et ceci à la veille des élections... Sur ce thème apparemment frivole, c'est toute l'explosion des scènes de famille classiques qui jaillit comme une gerbe de fleurs spirituelles et comme une coupe de champagne pétillante et fraîche... Car toutes ces situations critiques se dénouent évidemment par des mariages heureux et, à la fin, lorsque l'invisible Natacha est annoncée au salon familial, tout le monde s'écrie d'un seul cœur : « Entrez Natacha, car vous ferez partie d'une famille qui aime beaucoup les enfants »...

L'interprétation fut, dans l'ensemble, excellente .Les acteurs et actrices ont fait de réels progrès dans l'art de la diction notamment. Certes, il y a encore, par instants, quelques bouffées savoureuses de l'accent du terroir, certains tics de visages ou autres faiblesses fugitives de mémoire du texte, mais il faut reconnaître que l'interprétation est soignée et qu'elle est enlevée dans le mouvement nécessaire. Pas un instant d'ennui et les rires fusent dans la salle à tout instant. Faut-il donc citer le jeu sûr de Mme Pahud-Guex, qui a de qui tenir dans le rôle de la mère, de la ravissante Jacqueline Métral dans celui de la jeune fiancée, de Max Granges dans celui du séducteur de Natacha, de Mlle Légeret qui incarne un rôle double, le premier, ingrat, dans celui d'Henriette restée un peu simple (excellent jeu silencieux de mimique) et dans celui de l'ancienne amie d'Université du Ministre à qui elle vient rappeler qu'il y a 25 ans il l'avait aussi laissée avec un enfant (c'est décidément le roi) et qu'actuellement ce dernier aimerait volontiers une place au Ministère, ce qui est fait sur le champ, de M. Filliez qui, avec rondeur et jovialité, a campé un père de famille et sous-secrétaire d'Etat, de Mlle Faisant dans celui de la bonne attachée à la famille dont elle partage les caractéristiques... et, enfin de M. Henry Rabaglia, animateur de la troupe, qui fut un grand-père percutant à souhait...

Une soirée amusante et divertissante, dans le cadre du Mai culturel d'Octodure, qui fut vivement applaudie par un public enthousiaste. Vidis.

Suzanne Aubert expose à New-York

La Martigneraine Suzanne Aubert, fille de notre ami Jules à Martigny, connaît une consécration que lui envieront bien des artistes cotés : une exposition aux Galeries Ward Eggleston, à New York. Grand Prix de Paris à l'exposition d'art moderne en 1961, médaille d'argent de la Cité de Paris, Prix Thorlet de peinture de l'Académie française, Suaznne Aubert qui, par ailleurs eut l'honneur du Salon des Indépendants, des Galeries Bernheim et André Weil, à Paris, Suzanne Auber est accueillie à New York avec le plus vif intérêt. La presse américaine spécialisée salue avec chaleur l'ouverture de cette exposition qui comporte une vingtaine de toiles nouvelles. Notons, parmi les titres, Cosmos, le Grand Jeu, Venise, le Bal des Maudits, Exorcisme, Attente, Perspectives, etc., qui révèlent une évolution de style frappante.

L'exposition s'est ouverte lundi 17 mai. Elle durera jusqu'au 29 mai.

Nous souhaitons plein succès à Suzanne Aubert aux galeries Eggleston de New York et lui disons toute la fierté de ses compatriotes martignerains de pouvoir saluer une telle consécration mondiale.

Lutte contre les hannetons

On nous prie d'insérer :

Le Confédéré du 10 mai a publié une information concernant la lutte contre les hannetons.

Cette information est incomplète et tendancieuse en ce sens qu'elle ne préconise que deux produits vendus par le même fabricant, donnant ainsi un caractère commercial peu objectif.

Dans les directives officielles de la station cantonale il est recommandé d'utiliser des produits inoffensifs pour les abeilles, parmi lesquels figure, en bonne place, le Thiodane que l'on peut obtenir auprès des négociants en produits antiparasitaires ou, à défaut, auprès de MEOC S. A. à Charrat, 6 30 39.

Note de la Rédaction : Le texte paru dans le numéro du 10 mai n'est pas une information du Confédéré mais un communiqué que l'on nous a prié d'insérer. Nous l'avons fait parce qu'il est d'utilité publique.

Nous ne pouvons donc prendre aucune responsabilité quant à la liste des produits commerciaux incomplète que met en cause la rectification ci-dessus que nous publions par souci d'objectivité et de justice, en déclarant que c'est par inadvertance que le nom de produits a été laissé dans le communiqué du 10 mai car notre ligne de conduite est d'éviter toute publicité, directe ou déguisée, dans la partie rédactionnelle. Nous prions à ce propos, les organisations et sociétés de veiller à ce que ce principe soit respecté à l'avenir dans leurs publications, faute de quoi nous nous trouverons dans l'obligation de les refuser.

Assemblée générale de printemps du CAS

Cette assemblée aura lieu le vendredi 21 mai 1965 avec le programme suivant :

18 00 Rassemblement sur la Place Centrale
18 15 Départ
18 30 Apéritif offert à la cave de M. Jean Maret à Châtaignier-Fully
19 15 Départ pour la gare de Charrat
19 30 Hôtel de la gare, Charrat : assemblée générale
20 15 Raclette
21 30 Film présenté par M. François Carron, directeur de l'école suisse de ski de Verbier.
Fin de soirée entre amis.

Ordre du jour :

1. lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Rapport du comité
3. Admissions - démissions
4. Nouveaux membres d'honneur et vétérans
5. divers

Inscriptions : auprès de la maison « Monsieur », 6 01 73 ou 6 15 05.

FULLY

Assemblée générale annuelle de la JR

Les membres et sympathisants de la Jeunesse radicale « L'Amitié » sont convoqués en assemblée générale le samedi 22 mai 1965, à 20 h. 30, au Cercle.

Le comité.

SAINT-MAURICE

Jubilé des 25 ans de la section valaisanne et Br. mont. 10 des sergents-majors

La sympathique association des sergents-majors du Valais et de la Br. mont. 10 a choisi St-Maurice pour y fêter le 25e anniversaire de sa fondation.

Ce jubilé groupera le samedi 22 et dimanche 23 mai une centaine d'invités et de sous-officiers.

Le programme de la fête prévoit entr'autre un cortège avec la participation de l'Agaunoise et la cérémonie du baptême et de la remise du nouveau drapeau avec messe et culte dans la cour du groupe scolaire.

La population agaunoise est cordialement invitée à pavoiser en l'honneur de nos hôtes.

DISTRICT DE SIERRE

SIERRE

Notre quartier en Etat d'allégresse

La Rue de l'Hôpital, que ceux du quartier ont longtemps baptisée « La Rue du dernier coup de massue », a souvent fait parler d'elle. Primo parce que les citoyens qui ont encore le cœur à la mauvaise place, avaient pitié des mal-ficelés-des-ambulances, qui bien avant d'atterrir sur la table d'opération, ou sur un lit de malade, étaient condamnés à une douloureuse gymnastique, sur une chaussée trouée, crevée comme une vieille passoire. Secundo, parce que les malcommodes qui se croient autorisés à mettre leur nez dans les affaires publiques, se sont longtemps demandés, si ce bout de route ou de chemin de campagne était affaire de la Commune ou de l'Etat. Il va sans dire, que ces curieux vraiment gênants, ont obtenu de Monsieur-qui-de-droit, les éclaircissements qu'ils méritaient. C'est-à-dire qu'ils ont appris que ces quelques cent mètres tapissés de nids de poule, et de montagnes russes étaient bien à la Commune puisqu'ils sont fixés dans les limites ; mais qu'ils n'étaient pas à la Commune en ce qui touchait aux travaux d'entretien, et aux mesures d'expropriation. Que ce sentier pour les chèvres, était soumis aux bons soins de l'Etat, mais qu'il n'appartenait tout de même pas à l'Etat, pour le simple motif qu'il se dessinait sur territoire sierrois. Ausi, fort de ces précisions claires comme le jour, les infatigables rouspéteurs très satisfaits, n'ont plus jamais redouté les méditations où tout leur semblait être « la nuit », avec ses tendances à faire prendre à chacun, des vessies pour des lanternes.

Heureusement aujourd'hui, grâce à la vue de bouilles très nouvelles, et de contacts inhabituels, nous pouvons affirmer sans le moindre risque de nous tromper, que la « Rue de l'Agonie », est route classée. Et que de la sorte, il n'y a plus chercher midi à quatorze heures, que cette route est à l'Etat.

Que cette route soit maintenant chose de l'Etat, cela ne saurait échapper au dernier des contemplateurs sereins et sensibles. Oui ! quand l'Etat se lance dans de grandes entreprises, vous pensez bien qu'il ne va pas par trente-six petits chemins. C'est ainsi qu'un beau matin, à coups de bélier, il a fait flanquer par terre, un beau. un grand mur que notre Commune avait érigé en pierre de taille, il y a tout juste deux ans. C'est ainsi que quelques heures plus tard, il a fait dévorer à belles dents tout ce qui lui paraissait inutile devant de gentilles et petites maisons. C'est ainsi que des monstres d'acier n'ont fait qu'une ou deux bouchées savoureuses d'un ravissant jardin, où la bonne saison arrivée, un brave papa et une brave maman souriaient au bonheur, parmi les roses. C'est ainsi qu'aujourd'hui, si ces deux mécontents s'exposent au risque de se faire aplatir comme une feuille de papier, toutes les fois où ils sortent de leur minuscule maison, l'Etat leur offre la possibilité de tâter de l'hélicoptère, juché sur le toit de leur demeure, quand l'envie leur viendra de s'en éloigner.

Hein ! vous l'avez vu, direct, mais plein, tout plein d'agréables fantaisies notre Département des Travaux Publics. Tenez ! l'Etat a encore fait s'embrancher à la « Rue des Chahutés », une nouvelle ,une belle artère. Une artère presque aussi large que les Champs Elysées. Une artère qui s'en va mourir sur les rives enchanteresses de la Loquette. Eh ! bien, quand l'Etat a arrêté le projet de cette belle chaussée, il s'est proposé de briser se abords monotones et peu distrayants. C'est ainsi que si Me Henri Gard et Riquet Rauch devront désormais gravir plusieurs marches pour atteindre leur propriété, cent mètres plus loin, Nanzer Brothers, devront en dérupiter autant, pour pénétrer dans leur jolie villa.

Ah ! si vous saviez comme nous nous sentons aux anges, de voir qu'en ce petit coin de notre terre, notre Etat bienveillant autant qu'adroit, a tenu à démontrer qu'il voue un sain respect aux images de notre paysage montagneux et crevassé ! ! !

Et finalement, nous avons un plaisir sans bornes à constater que l'Etat s'est mis sous le bonnet, d'œuvrer au rythme ralenti, qui sera celui de demain, et qui depuis longtemps déjà, nous est recommandé par Berne. Voyez-vous, la Spitalstrasse de même que la nouvelle rue sans nom, auraient pu être terminées, bouclées depuis longtemps déjà. Seulement une fois cette œuvre terminée, et comme il n'y a plus de très grands boulots à l'horizon, on risquait d'être encombré « aux Travaux Publics » avec une équipe, qu'il aurait fallu laisser roupiller pour tout de bon cette fois-ci.

Aussi, à la fin de la semaine dernière, vous ne vous faites par une idée du sentiment de paix qui nous a empli, quand sur un assez long chantier, et par un soleil tellement délicieux, nous avons surpris sous un cerisier bien touffu, «un mouratore», occupé à livrer bataille à un rond de mortadelle ; et un peu plus loin, la mélancolique « canzone » à la bouche, un saisonnier couleur d'ébène, gentiment affairé à faire un trou comme un petit œuf, dans un gros tuyau de ciment ; plus loin encore, un ouvrier patient et courageux, presque ennuyé d'avoir bientôt fini de ramasser des petits, des petits cailloux... Qu'il était joli-joli, après une période si agitée, ce tranquille tableau de la besogne accomplie si doucement, si gentiment, si heureusement...

C'est pourquoi, Messieurs les responsables des Travaux Publics de la Commune de Sierre, siouplaît, n'allez rien gâter à ces scènes qui nous ramènent selon les vœux de ceux qui nous gouvernent, au bon temps d'autrefois. Siouplaît ! restez sourds aux doléances des bordiers, et du troupeau des miss de l'Ecole de Commerce, qui se plaignent de devoir quatre fois par jour, parcourir un long champ de pommes-de-terre, fraîchement labouré.

Tout d'abord si il semble que vous pouvez vous réclamer d'un droit de regard (dont vous vous gardez bien d'abuser) sur ce qui se fait à l'intérieur de notre territoire communal, n'oubliez pas comme nous l'avons déjà dit, que la « Rue des Ballottés », n'est pas à vous. Qu'elle appartient à l'Etat. Et n'oubliez surtout pas, que pour quelques pénibles qui n'acceptent pas de se tordre un peu les guibolles, il y a dans notre quartier, une foule de lurons comme nous. Des lurons qui ont vite la face hilare, au spectacle les jour où ça roille des ficelles, de tout un petit monde qui pataugе dans les marres, comme de vrais petits canards. Des lurons qui après ça, penchent avec joie vers l'Etat qui vous recommande de prendre la vie par le bon bout.

Activité du parti radical de la ville de Sierre

Le comité du parti radical de Sierre s'est réuni à plusieurs reprises sous la ferme présidence de M. Marius Berguerand, président, conseiller municipal.

Il a procédé en premier lieu à la répartition des charges du nouveau comité, à savoir :

Président : Marius Berguerand ; vice-président : Gustave Masserey ; secrétaire : Luigi Garatti ; caissier : Armand Berclaz ; membres : Guy Zwissig, François Wyss, André Métrailler, Jean-Fr. Waser, Alipe Rauch, Félix Savioz, Serge Tschopp, Charles Mengis, Edouard Périnetto.

Le programme d'activité et les répartitions des diverses commissions ont été élaborés.

Le comité a décidé de continuer la tradition si sympathique de la réunion de toutes les familles des radicaux, adhérents et sympathisants du parti, en réservant le dimanche 30 mai pour la sortie de Planige sur Miège.

Nul doute que cette journée de l'amitié ne connaisse le succès habituel. Tous pourront en effet se rendre dans cette sympathique forêt au-dessus de Miège. Ils auront l'occasion de satisfaire leurs appétits puisque la raclette, saucisses chaudes, grillades seront servies, tandis que ceux qui désirent étancher leur soif trouveront à leur disposition, vin eau minérale, etc.

De nombreux jeux ont été prévus pour les enfants, petits et grands. La commission présidée par M. André Métrailler assisté de nombreux collaborateurs met tout en œuvre pour que chacun puisse au soir du dimanche 30 mai rentrer heureux et satisfait chez lui.

Les Jeunesses radicales se sont associées une nouvelle fois à cette grande journée. Elles préparent dans le plus grand secret un rallye qui sera passionnant. Il commencera le matin pour se terminer vers midi. Que les amateurs de sensation réservent déjà leur matinée et qu'ils consultent cartes et itinéraires pour gagner le challenge des Jeunesses radicales mis en compétition.

Magnifique congrès radical à Genève

Genève accueillit les délégués suisses avec un soleil respendissant ; peut-il en être autrement quand on reçoit en son sein les forces de la Raison et de la Lumière ?

Nos amis genevois au Palais des Expositions ont organisé ce congrès d'une manière magistrale. A l'entrée les slogans radicaux sur panneau, l'œillet traditionnel épinglé par le bataillon du charme : les membres féminins du parti radical genevois. Ces charmantes dames et demoiselles tenaient les points névralgiques du congrès, là où les radicaux affamés et assoiffés allaient boire et manger : aux bars et restaurants organisés à l'intérieur du Palais. Mais qu'on ne s'y trompe pas ; sous le couvert de leurs airs de bonnes hôtesses, les femmes radicales de Genève sont des militantes farouches.

Ces femmes ont obtenu leur libération civique et politique, l'égalité de l'homme et de la femme est une chose acquise et c'est de bon aloi, car les femmes radicales de Genève comprennent activement les vœux du parti. En Valais, hélas, les choses ne sont pas encore mures, car il faut préalablement libérer la plus grande partie de nos femmes de la stupide bigoterie qui entrave leur intelligence.

Dominant les scènes du présent, le buste de James Fazy figure révolutionnaire du passé, contemplait la scène d'un œil vivant. Le chef de la Révolution genevoise semblait dire :

— Radicaux de 1965, amusez-vous, détendez-vous, mais n'oubliez pas que nous avons lutté pour un radicalisme pur, vidé de tout opportunisme, proche du peuple, épuré des nageurs d'eaux troubles, embrigadant la masse sous la bannière de la justice sociale ; en 1846, le peuple de Genève nous a mis au pouvoir, vous l'avez perdu en 1961, tâchez de le reprendre, que ces images du passé vous guident. » Alors je vis les vestiges de la presse radicale et anti-radicale de 1846 à nos jours et constatait que les radicaux de Genève n'ont jamais démérité même s'ils ont succombé sous le coup de la coalition libéralo-socialo-chrétienne-sociale.

Quant au congrès lui-même, il fut très apprécié. Mme Guinand, présidente des femmes radicales suisses, parla de l'activité florissante de son groupe. Les conseillers fédéraux Chaudet et Schaffner étaient préoccupés par l'avenir de la démocratie suisse dans l'Europe, le jeune et bouillant conseiller national Schmitt et le conseiller aux Etats Borel, parlèrent de la réforme parlementaire, afin de l'adapter à notre époque. Rendre la liberté parlementaire aux parlementaires telle fut la thèse de M. Schmitt qui s'inquiète des groupes de pressions économiques au sein du Parlement et du complexe des nouveaux conseillers nationaux face aux députés de métier. Brillant, le jeune conseiller national, bain de jouvence pour certaines habitudes sclérosées, lutte contre un esprit conservateur atteignant souvent les dirigeants de notre parti, même remplis de bonne volonté. M. Glasson, président du parti suisse, après le repas se déclare enchanté du travail des sections. M. le conseiller d'Etat Duchemin démontra combien le radicalisme est implanté dans le peuple de Genève et M. Cartier, président de la section genevoise d'espérer plus de compréhension de la part des autorités fédérales concernant les mesures de la surchauffe. Yvan Egalité.

CYRANO DE BERGERAC

L'œuvre qui plaît à tous ceux qui sont restés jeunes

JARDIN PUBLIC

21 - 22 - 23 mai 1965, à 20 h. 30 SION

Problèmes sociaux et économiques

Le procès de l'automation

Si l'on en croit les commentaires de la presse économique d'outre-Rhin — dont le Bulletin du Service de Presse du Gouvernement Fédéral se fait l'écho — le thème de l'automation est actuellement l'objet de nombreuses discussions dans les milieux allemands. Ces derniers s'interrogent sur les nouveaux progrès techniques réalisés grâce à l'emploi de nouvelles machines et de nouvelles méthodes de fabrication basées sur l'économie de la main d'œuvre. On a même vu deux Congrès, tenus presque dans le même temps, s'efforcer de mettre « le dossier à jour », et la question a été traitée, d'une part par la Fédération Patronale, d'autre part, par le Syndicat Ouvrier de la Métallurgie, la première réunie à Duisbourg, le second à Oberhausen. Pour les participants de l'une comme de l'autre de ces assises, la question est apparue sous les aspects d'une deuxième révolution industrielle, la première étant celle qui s'est produite au dix-neuvième siècle. Pour les chefs d'entreprises, l'automation est cnosidérée comme « un pas en avant », pour reprendre leur propre expression ; mais les intéressés ont quand même conscience qu'elle pourrait provoquer quelques crises. Ils estiment cependant que dans une « grande société de consommateurs » dont le niveau de vie ne cesse de se développer il n'y a pas à redouter ni paupérisme, ni chômage développé.

Le Syndicat Ouvrier n'a pas été de cet avis - ou, tout au moins, a vu les choses sous un angle différent. Selon ses porte-parole, l'automation dans certaines branches risque de priver de travail 300.000 salariés allemands. Ce à quoi quelques journalistes ont fait observer qu'il faut tenir compte du fait que la production de machines et d'équipements nécessitera la création de 500.000 emplois nouveaux. Après les débats du congrès ouvrier, le Président essaya de formuler une conclusion, en disant qu'il était impossible d'accomplir des progrès techniques sans supprimer des emplois dans certaines activités et sans apporter des modifications dans la « ventilation » de ceux qui seront maintenus. De toutes façons, a-t-il recommandé, gardons-nous d'adopter une attitude dogmatique face à la rationalisation et au progrès technique.

Cela partait d'un bon sentiment et d'une saine compréhension. On ne peut barrer la route à l'évolution. Mais des précautions sur le plan social ne sauraient être négligées. C'est pourquoi une double question a été posée au cours de cette réunion :

1° Comment peut-on protéger les travailleurs contre les conséquences de l'automation ?

2° Comment leur offrir une sécurité aussi large que possible malgré les progrès techniques nécessaires ?

La réponse donnée se résumait ainsi :

La formation, l'instruction professionnelle et la formation post-professionnelle sont le « meilleur bouclier » du travailleur.

Malgré l'intérêt de ces discussions, il faut convenir que celles-ci ne constituaient que des déclarations purement verbales ou - si l'on préfère- un ensemble de spéculations intellectuelles, car en règle habituelle, le comportement des activités humaines dans un avenir quelconque échappe à une analyse anticipée. Nous voyons bien, sur le plan matériel, ce que l'automation peut nous apporter. Nous supputons, sans trop d'inexactitude, ses résultats, dans le domaine des fabrications. Nous pouvons même calculer les coûts, les rendements, la productivité, la situation des stocks futurs, les prix de vente et toute autre donnée matérielle ou comptable.

Il n'en est pas absolument de même en ce qui concerne les conséquences psychologiques, sociales et même politiques de la généralisation de l'automation à un niveau élevé.

Il est facile d'émettre des « vœux pieux » comme un de ceux enregistrés à Oberhausen où un commentateur a cru trouver une formule, en disant que si tout le monde désire vivre mieux, si tout le monde désire pouvoir se procurer un nombre accru de bien de consommation, malgré un temps de travail réduit, de tels désirs ne peuvent être réalisés que par le soutien et la promotion de l'automation qui confie à la machine des opérations de travail extrêmement simples. En réalité l'affaire est plus compliquée. Et tout le monde n'est pas aussi optimiste.

Il est convenu que l'automation permettra de diminuer les heures de travail. Or, certains commentateurs font remarquer que la machine est exigeante. Le temps qu'on espère gagner, grâce à elle, devra être consacré à lui fournir les éléments de son travail. Ces exigences ne sont pas que matérielles. Il y a aussi les données financières du problème. Pour que la machine soit rentable, pour qu'elle soit le plus rapidement possible amortie, et à terme proche, remplacée, il faut qu'elle ait la possibilité de fonctionner avec intensité (on dit par exemple, que dans l'imprimerie française, une linotype - pour être rentable - doit fonctionner, au moins, douze heures par jour !) On est alors amené à se poser cette question : « La machine libère-t-elle l'homme ou l'enchaîne-t-elle ? » Beaucoup de gens font remarquer, à ce propos, que la machine évite la peine de l'homme, le soulage et le dispense de gros efforts, mais accapare son temps.

La généralisation des procédés électroniques en matière comptable - principalement dans les grandes banques, n'a pas permis à ces établissements de réduire le nombre de leur personnel, elle a seulement ralenti le rythme du recrutement, et facilité l'« écoulement » d'un nombre d'opérations de plus en plus grand, consécutif à l'expansion de l'économie depuis la dernière guerre.

De l'automation, il serait imprudent d'attendre une réduction de la durée de présence du travailleur. Par contre on peut en espérer une augmentation de la production, un abaissement du prix de revient par unité de produit, et par voie de conséquence, la possibilité à un nombre de plus en plus grand de consommateurs, d'acquérir certains biens de consommation qui, jusqu'alors, furent plutôt réservés à une minorité.

Quelques économistes, en traitant les problèmes relatifs à l'automation, ont établi certains rapports entre ces problèmes et ceux posés par la « concentration ». Sur le plan social, il y a évidemment des points communs entre ces questions, qu'il sied cependant de ne pas voir sous un angle pessimiste. Mais il ne faut pas oublier que si, d'une part, la machine finalement ne remplacera jamais totalement l'homme, la concentration, d'autre part, a l'inconvénient d'introduire les monopoles de fait et de supprimer non seulement la concurrence, masi l'esprit de compétition . . .

Hubert Revol.

● Après de délicates négociations et une sévère concurrence, les succursales françaises de deux sociétés du négoce international et une union de coopératives (Union nationale des coopératives agricoles de céréales) ont signé, à fin avril, un contrat avec l'URSS portant sur la livraison de 192 000 t. de blé.

Entrée libre
Jours ouvrables, samedi jusqu'à midi
8 h. à 11 h. 30
14 h. à 17 h. 30

SIMPLAST-ALBEL Les cuisines SIMPLAST-ALBEL sont présentées dans toutes nos expositions

GETAZ ROMANG ECOFFEY S.A.
Genève Lausanne Vevey Sion Viège

Sept amis de l'apéritif Bitter* CAMPARI
*Bitter CAMPARI = le goût qui plaît

POURQUOI

s'astreindre à collectionner plusieurs sortes de timbres-escompte ?

Achetez chez les membres de l'UCOVA.

Un seul carnet - un seul timbre.
Tirage au sort des carnets.
Timbres de voyage à prix réduit.

P 617 S

Un intestin paresseux...
est souvent la cause de troubles secondaires. Remettez-le à l'ordre avec une dragée Franklin. Laxative, elle favorise la sécrétion de la bile et vous rendra rapidement votre entrain habituel.
Toutes pharm. & drog. à Fr. 2.40 la bte.
DRAGÉE FRANKLIN

pour les assurances incendie vol, eaux, glaces
MOBILIÈRE SUISSE
agence générale de Sion
W. Wydenkeller

neon
HENZI
Publicité
GENÈVE
42, rue vermont / tél. 33 38 07

Gonset

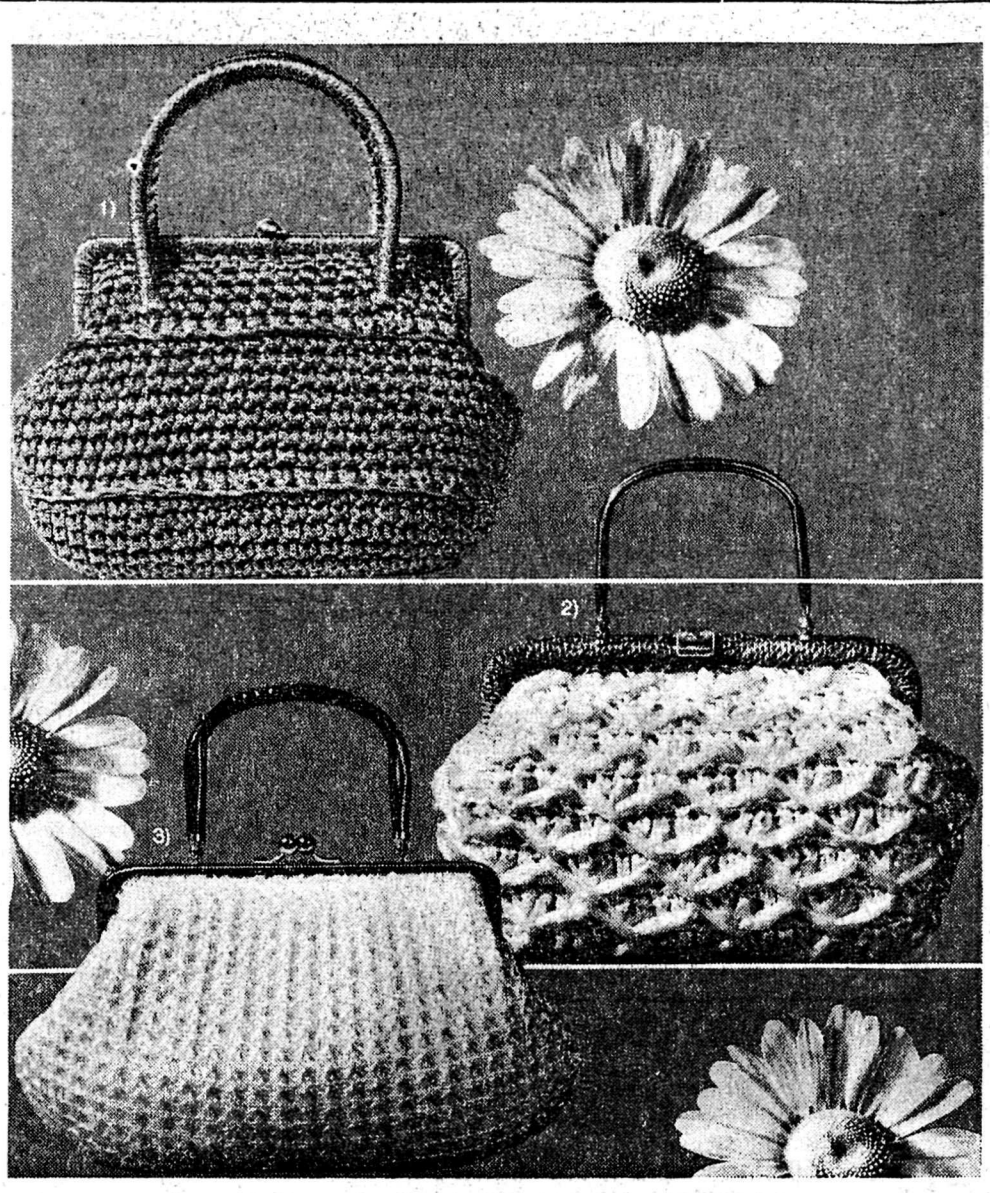

Ils arrivent d'Italie, ils sont tressés ou crochetés, ils sont colorés et petits, mais d'un contenant appréciable !

anse double souple, coloris blanc, rouge, marine, noir.
24.90

anse double en métal, fermoir bois, coloris blanc, marine, brun.
22.90

anse rigide, coloris blanc, beige, marine, noir.
18.90

3 abc.4.5.4.

A VENDRE

RENAULT FLORIDE, cabriolet avec Hard-Top, 1960, entièrement révisée, occasion garantie. Prix intéressant.

RENAULT R-8, 1963, 35.000 km., impeccable.

CITROEN 2 CV, 1960, AZL-M (26.000 km.) comme neuve. Parfait état.

Véhicules vendus prêts à l'expertise.

GARAGE DES ALPES, 3960 SIERRE
A. Zwissig - Tél. (027) 5 14 42.
P 639 S

FULLY - A vendre

maison d'habitation

indépendante (5 chambres), terrain attenant. Facilités de payement. Pour traiter Fr. 30.000,—.

Ecrire s/chiffre *P 65654 à Publicitas 1951 Sion.*

P 65654 S

elna plus pratique sur tous les points

M. Witschard - Martigny
Téléphone (026) 6 16 71
Rue de l'Eglise, 5
Service après-vente garanti P 125 S

Maison de commerce de Martigny engage

un chauffeur de train-routier
un chauffeur de camion léger

(permis de voiture). Salaire intéressant. Entrée de suite ou à convenir.
Tél. (026) 6 11 77 (de 12 h. 30 à 13 heures 30). P 708 S

Favorisez les commerçants qui font de la publicité dans le Confédéré

Tondeuses à gazon

à bras et à moteur. Vente, réparations, échanges.
Charles Méroz, Martigny-Ville, téléphone (026) 6 13 79. P 774 S

Attention !
(par kilo)

Salami Nostrano, haché gros	Fr. 12.-
Salami Milano Ia	10,-
Salami « Azione »	8,50
Salametti extra, haché gros	9,—
Salametti Milano	7,—
Salametti « Azione »	5,50
Salametti Occasione	4,—
Mortadelle Bologne	5,50
Mortadelle Tessinoise	8,—
Lard maigre séché à l'air	7,50
Viande de vache p. bouillir	3,90
Viande de mouton p. ragout	4,80
Viande de mouton, épaule	6,—

Boucherie-Charcuterie P. Fiori 6600 Locarno Té. (093) 7 15 72.
P 2077 O

On cherche chalet de vacances

Champex (évent. environs), 5 personnes (2 adultes, 3 enfants) pour environ 3 semaines, dès le 17 juillet.
F. Müller-Hartmann, Rainallée 154, Riehen près Bâle. P 52903 Q

Offres sous chiffres

Inutile de demander adresse pour les annonces portant la mention : « offres écrites » ou s'adresser par écrit.

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

● Le cardage

des **tricots** usagés est toujours économique. **Emploi :** couvre-pieds et literie. Chacun reçoit sa laine. - Renseignements et prix par l'usine :

Alexandre KOHLER S. A. ● Vevey
Tél. 51 97 20. OFA 7679 L

Troubles circulatoires ?
C'est pourquoi pour l'**homme** et la **femme**
Circulan
aide efficace !
Pharmacies et drogueries
1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95

Confiez vos annonces à
PUBLICITAS

La Distillerie Morand, Martigny
cherche
jeune fille

ou dame connaissant parfaitement l'allemand et le français pour service du téléphone, correspondance allemande et divers petits travaux de bureau.
Faire offre par écrit avec curriculum vitae.

Abonnez-vous au « Confédéré »

20 BARBARA CARTLAND

Cœur captif

Traduit de l'anglais par Jean Muray

★

— Oui, répondit Sabina, souriante. Et merci de l'avoir dit.

Il la pressa contre lui et l'embrassa de nouveau sur la joue.

— Alors, tout est pour le mieux, reprit-il. Maintenant que je suis ici, ne prêtez plus l'oreille à tous ces Français et Françaises. J'imagine que les amis de ma mère, par exemple, ne doivent pas valoir bien cher !

— Elles ont pourtant été fort aimables avec moi et m'ont traitée avec beaucoup de sympathie, murmura Sabina.

Elle supportait mal qu'Arthur se permît devant elle de critiquer sa mère. Mais il ne semblait plus rien entendre.

— J'ai de l'adversion pour tous les étrangers, dit-il d'un air suffisant, et plus encore pour ceux qui vivent parmi eux.

CHAPITRE V

— *Vingt-neuf, noir et impair !*

Arthur rafla une poignée de pièces d'or.

— Vous avez gagné ! s'écria Sabina, enthousiaste.

— C'est sans importance, fit Arthur avec froideur. Je ne suis pas d'accord avec les gens qui considèrent le jeu comme une affaire sérieuse. Ce n'est qu'un passe-temps.

Il ne s'aperçut même pas, tant il était absorbé, que Sabina s'éloignait, puis tournait les talons. Elle traversa la salle et se dirigea vers l'endroit où lady Thetford était elle aussi assise à une table de jeu.

Sachant que lady Thetford n'aimait pas bavarder lorsqu'elle jouait, elle ne demeura qu'un instant près de sa future belle-mère et reprit sa promenade. Dans le casino, la foule devenait de plus en plus dense. Les hommes fumaient d'énormes cigares. Les femmes, étincelantes de joyaux, allaient de table en table. Certaines évoquaient des paons faisant la roue, d'autres des oiseaux de proie.

Sabina commençait à s'ennuyer. Elle se dirigea vers une porte donnant sur la terrasse. Un valet en livrée s'inclina devant elle et lui dit en français :

— Si mademoiselle veut se promener dans les jardins, je me permets de lui conseiller de prendre un manteau. La nuit est assez fraîche.

— Merci, répondit Sabina. Mais je veux seulement respirer un peu.

Dès qu'elle se trouva sur la terrasse, elle vit devant elle les jardins qui semblaient s'enfoncer dans la nuit, puis, plus loin, la lune flottant sur la mer. Et, brusquement, dans cette atmosphère nocturne si semblable à celle de la veille, elle pensa à son entretien avec le bohémien. Mais, une fois encore, elle chassa cette pensée. Elle avait un peu honte en constatant que, presque sans cesse, l'image de ce vagabond l'obsédait.

Pour s'en débarrasser, elle se mit à marcher plus vite, passa devant des parterres dont les fleurs, aux lumières tombant des fenêtres du casino, prenaient un éclat surnaturel. Puis, brusquement, au tournant d'une allée, elle aperçut un homme assis sur le banc. Il levait la main... Sabina comprit sur-le-champ ce qu'il s'apprêtait à faire. Elle savait que certains joueurs, lorsqu'ils avaient tout perdu...

Quelques secondes, elle demeura paralysée par la peur, persuadée qu'elle allait entendre la détonation dun pistolet. Puis, surmontant sa crainte, elle s'élança.

Bien que petite et d'aspect fragile, elle ne manquait pas de force. Elle se jeta de tout son poids sur le bras de l'homme. Celui-ci, surpris par la soudaineté de l'attaque, se dressa et demanda en anglais :

— Que signifie ? Qu'est-ce qui vous prend ?

— Ne faites pas cela, ne faites pas cela ! répétait Sabina, haletante.

Elle se rendit compte alors qu'il ne serrait pas dans ses doigts un pistolet, mais un étui à cigares. Alors, elle le lâcha et, le visage empourpré, elle bredouilla :

— Oh ! je regrette... Je suis confuse... Je crovais que vous... Je croyais...

— Qu'est-ce que vous croyiez ?

— Que... cet étui à cigares était un pistolet... Je vous en prie, excusez-moi.

— Un pistolet ? répéta l'Anglais en regardant Sabina fixement.

Puis, rejetant la tête en arrière, il éclata de rire.

— Celle-là, elle est bien bonne !

— Vous comprenez, continua de bredouiller Sabina, on m'a raconté que certains joueurs, lorsqu'ils ont tout perdu, viennent dans les jardins du casino pour... Aussi, quand je vous ai vu porter un objet à votre tempe, j'ai cru...

— Vous avez cru que j'allais me faire sauter la cervelle, alors que tout le monde prétend que je n'en ai pas ! s'écria l'Anglais en riant de plus belle.

— Je ne puis que vous présenter de nouveau mes excuses, murmura Sabina. J'espère que vous oublierez cet incident.

Elle allait s'éloigner. L'Anglais la retint.

— Ne me quittez pas, fit-il sur un ton presque suppliant. En réalité, je vous serais immensément reconnaissant si vous tentiez de me sauver. Ils ne sont pas nombreux, ceux qui s'intéresseraient à une semblable opération. De plus, vous êtes Anglaise. J'aurais plaisir à bavarder avec vous. Je m'ennuie à mourir dans ma propre compagnie.

— Il faut que je regagne le casino, répondit Sabina, un peu gênée. Mon fiancé va se demander ce que je suis devenue.

— Est-il indiscret de vous demander son nom ? Il se pourrait que je le connaisse.

— Lord Thetford, dit Sabina.

— Pas possible ! S'il s'agit d'Arthur Thetford, j'étais à Eton avec lui. Nous l'appelions « Barbant » !

— Le prénom de mon fiancé est Arthur, dit Sabina d'un petit air pincé.

Je n'arrive pas à croire que ce vieux Barbant va se marier ! Et encore avec une jeune fille qui ne manque pas de présence d'esprit. Car, enfin, vous m'avez en quelque sorte sauvé la vie !

— Je vous en prie ne dites rien à Arthur ! Il ne comprendrait pas.

— Ça, pour sûr ! Je le connais !

— Si vous le voulez bien, nous oublierons ma stupidité.

— A une condition, c'est que vous me disiez votre nom.

— Je m'appelle Sabina Wantage.

— Sabina Wantage... Voilà un nom que je n'oublierai pas. Mais pourquoi restons-nous debout, alors que ce banc est à notre disposition ?

— Il faut que je parte, dit Sabina, un peu hésitante.

— Je vous supplie de rester quelques minutes encore. Permettez-moi de me présenter. Je m'appelle Sheringham.

— Vous seriez lord Sheringham ?

— Oui, c'est moi.

— Mais, alors, je vous connais ! Je vous ai rencontré à un bal à Londres, il y a deux ans. Vous ne m'avez pas invitée à danser.

— Vraiment ? Pourquoi ?

(A suivre).

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Jeudi 20 mai

6 15 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 8 00 Bulletin routier - 8 25 Mircir-première - 11 00 Concert - 11 45 Chronique jurassienne, par F. Bourquin, Bienne - 12 00 Le rendez-vous de midi. 12 15 Le quart d'heure du sportif - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations. 12 55 Trois femmes sur le dos - 13 05 Disc-O-Matic - 13 40 Hänsel et Gretel (Engelbert Humperdinck) - 13 55 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous des isolés. 16 25 Sonate pour piano, (avec le compositeur : Kalman Dobos) - 16 35 Iris Amati, centralto : chant avec accompagnement - 16 55 Jeunes, témoins de notre temps - 17 15 La joie de chanter. 17 30 Miroir-flash - 17 35 La semaine littéraire - 18 00 Bonjour les jeunes. 18 30 Le micro dans la vie - 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations. 19 25 Le miroir du monde - 19 45 La bonne tranche - 20 20 Le monde est sur l'antenne - 21 30 Concert - 22 30 Informations - 22 35 Le miroir du monde. 23 00 Ouvert la nuit - 23 15 Hymne national.

Vendredi 21 mai

6 15 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 7 20 Propos du matin - 8 00 Le bulletin routier - 8 25 Miroir-première. 8 30 Le monde chez vous - 9 15 Emission radioscolaire - 9 45 Oeuvres de compositeurs belges - 10 15 Emission radioscolaire - 10 45 Musique légère - 11 00 Oeuvres de Johannes Brahms - 11 30 Sur trois ondes : Musique légère - 12 00 Au carillon de midi - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations - 12 55 Trois femmes sur le dos - 13 05 Ronde des menus plaisirs - 13 35 Solistes romands - 13 55 Miroir-flash - 14 00 Sérénade en ré mineur (Anton Dvorak). 14 15 Emission radioscolaire - 14 45 Musique de chambre - 15 15 Chant : Laudate pueri (Antonio Lotti) - 15 40 Concert grosso en sol mineur No 17 (G.-F. Haendel) - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous des isolés - 16 25 Horizons féminins - 17 30 Miroir-flash - 17 35 Orchestre - 18 00 Jazz - 18 30 Le micro dans la vie - 19 00 La Suisse au micro. 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Enfantines - 20 00 Si la foule nous voit ensemble, de Claude Bal. 20 30 Jazz - 21 00 Alerte à la drogue, de Jacques Bron - 21 55 Concerto (Jean-Marie Leclair) - 22 10 La Ménestrandie. 22 30 Informations - 22 35 Actualités du jazz - 23 15 Hymne national.

Télévision

Jeudi

18 15 Cologne : Voyage de la reine Elizabeth d'Angleterre en Allemagne. 19 00 Bulletin de nouvelles - 19 05 Le magazine - 19 20 Téléspot - 19 25 Film : La petite princesse, avec Shirley Temple - 19 55 Téléspot - 20 00 Téléjournal. 20 15 Téléspot - 20 20 Carrefour - 20 35 Documentaire : Dossier - 21 25 Film : Le héros - 22 15 Soir-information - 22 30 Téléjournal.

Vendredi

19 00 Bulletin de nouvelles - 19 05 Le magazine - 19 25 Film : La petite princesse - 19 55 Téléspot - 20 00 Téléjournal - 20 15 Téléspot - 20 20 Carrefour. 20 35 Film : Thérèse - 21 00 L'homme à la recherche de son passé : L'Egypte. 21 45 Jazz-parade - 22 10 Avant-première sportive - 22 25 Téléjournal.

Cinémas

Cinéma ÉTOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi : AUTANT EN EMPORTE LE VENT. (4 heures de spectacle), à 20 h. précises. - Prix imposés : Fr. 3,— 3,50 4,— et 4,50.

CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - Dur, arrogant, invincible ! ainsi était : L'HOMME QUI AIMAIT LA GUERRE, un grand film d'amour et d'aventures interprété par Stève McQueen.

Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 19 - Un film humain, d'une brûlante actualité : ORDRE D'EXÉCUTION. - Dès vendredi 21 - D'après la belle œuvre d'Alexandre Dumas : LA TULIPE NOIRE. Un spectacle de cape et d'épée.

Cinéma REX, Saxon

Jeudi 20 : ORDRE D'EXÉCUTION. Dès vendredi 21 - Un Louis de Funès qui vous fera rire aux larmes : LE GENDARME DE SAINT-TROPEZ.

Cours des billets

Franc français	87,—	-	90,—
Mark allemand	107,50	-	109,50
Livre sterling	12,05	-	12,25
Pesetas	7,05	-	7,35
Lire italienne	68 ½	-	71,—
Franc belge	8,60	-	8,85
Dollar USA	4,32	-	4,36

Offre spéciale

Vous économisez Fr.1.-!

Le sachet si pratique pour remplir l'aromatiseur !

Pensez-y . . .

L'Aromat® Knorr assaisonne tout à merveille !

Knorr

AUTOMOBILISME

Rudaz-Micheloud, grands vainqueurs du Rallye du Jura

L'Ecurie Treize Etoiles première à l'inter-équipes

Le 2me Rallye du Jura, organisé par l'Ecurie des Ordons, s'est disputé dans la nuit de samedi à dimanche sur un parcours de 400 km. environ comportant notamment une épreuve spéciale sur le circuit de Lignières et quatre autres épreuves spéciales en côte. La course fut organisée à la perfection et l'on peut citer en exemple les installations de chronométrage disposées à toutes les épreuves spéciales ainsi que le découpage des trajets de régularité pure et de temps imposés.

Le départ fut donné à 20 heures samedi et l'épreuve se termina à 7 heures du matin, dimanche. Ainsi, pendant près de douze heures, les équipages furent appelés à se battre avec les difficultés d'un rallye très sélectif qui demandait à chaque pilote et à chaque navigateur une grande discipline et une attention soutenue.

L'Ecurie Treize Etoiles était représentée par cinq équipages, qui eurent affaire à forte partie, puisqu'au nombre des 80 partants on trouvait des pilotes de grande réputation comme Sidney Charpilloz et des rallymen habitués aux épreuves internationales.

Face à cette concurrence de haut niveau, la victoire obtenue par Michel Rudaz et Jacky Micheloud au classement individuel est particulièrement brillante, ainsi que la victoire de l'Ecurie Treize Etoiles au classement inter-écuries assurée par la performance de Rudaz-Micheloud et l'excellent classement de Cretton-Quypers et Besson-Mugnier.

Michel Rudaz, qui s'est déjà distingué cette saison aux rallyes internes et externes et qui fut à l'honneur au slalom national de Payerne, et son fidèle navigateur Jacky Micheloud, calme et précis en toute occasion, ont signé une brillante performance sur les routes du Jura suisse et français. Classés respectivement 17mes et 20mes, l'équipage Pierre Cretton-Marc Quypers et celui de Gérald Besson - Paul-Bernard Mugnier ont assuré aux Treize Etoiles une victoire d'équipe de valeur devant l'Ecurie rolloise, victorieuse l'an dernier, l'Ecurie biennoise, l'Ecurie de la Côte etc. dont les membres connaissent pourtant mieux la région que nos Valaisans.

L'équipage Fatio-Hofmann s'est classé 33me et la paire Crettex-Lovey a terminé au 63me rang.

Nous félicitons vivement nos pilotes et navigateurs qui ont si bien su faire triompher les couleurs valaisannes dans cette très dure épreuve et qui sont revenus du Jura chargés de coupes et de prix hautement mérités.

Classement - 1. Michel Rudaz-Jacky Micheloud, 319 points. - 2. Sidney Charpilloz-Max Teutsch, 391 p. - 3. Erard-Wuillemin - 4. Divorne-Delessert - 5. Besch-Ritter, etc.

Classement des autres équipages de Treize Etoiles - 17. Pierre Cretton-Marc Quypers, 1209 p. - 20. Gérald Besson-Paul-Bernard Mugnier, 1345 p. - 33. Fatio-Hoffman - 63. Crettex Lovey.

Classement interécuries - 1. Treize Etoiles, 2873 p. (Rudaz 319, Cretton 1209, Besson 1345) - 2. Ecurie rolloise, 3285 p. 3. Ecurie biennoise - 4. Ecurie de la Côte - 5. Ecurie du Nord, etc.

Jean-Claude Rudaz victime d'un incendie de forêt !

Tandis que son oncle Michel Rudaz triomphait au Rallye du Jura, Jean-Claude Rudaz a été victime, ce dimanche, d'un... incendie de forêt !

Jean-Claude s'était en effet rendu en France pour participer à la course de côte de la Montagne de Lure, épreuve qu'il avait remportée l'an dernier en abaissant le record de 33 secondes, à près de 100 km. de moyenne. Au volant de sa Cooper-Maserati, retapée en un temps record des dégâts subis sur la scandaleuse route de la Ste-Beaume qui fut également fatale à Heini Walter, il espérait bien renouveler sa performance de 1964. Le dimanche, un nombreux public avait pris place tout au long des 13 km. de montée et les essais, commencés à 13 h. 30, étaient en cours pour les voitures de tourisme lorsqu'un incendie éclata dans la forêt bordant la route, près des tribunes. Le service d'ordre ne disposant à cet endroit d'aucune bouche à incendie ni d'aucun réservoir d'eau, le feu prit des proportions gigantesques en quelques instants. Malgré l'arrivée massive des pompiers de Banon et de Digne, l'incendie continua de plus belle et coupa complètement la route, si bien que vers 17 heures les organisateurs durent annoncer au micro que la course était renvoyée.

On juge du dépit des coureurs qui, comme Hauser de Bâle, Gachnang d'Aigle, Wicky de Lausanne et naturellement Jean-Claude Rudaz, ont fait un long déplacement et consacré de longues journées de préparation sans pouvoir même mettre en marche leur moteur à Lure !

Espérons pour Jean-Claude Rudaz qu'après avoir été victime des fondrières de la Ste-Beaume et du feu à Lure la malchance qui le poursuit s'arrêtera et qu'il pourra enfin prendre un départ avec sa nouvelle machine.

GYMNASTIQUE

BRAMOIS

Championnat romand de gymnastique aux engins

Samedi 22 mai, dès 20 h. 15, la halle de gymnastique de Bramois sera le théâtre du championnat romand de gymnastique aux engins auquel participent nos champions Borella, Ebiner, Knupfer.

Les branches du programme sont les barres, le cheval, les anneaux, le reck et les exercices au sol.

Espérons que nombreux seront les sportifs qui viendront soutenir nos gymnastes tout en assistant aux véritables exhibitions que ne manqueront pas de faire les cracks cotés, comme les frères Jossevel.

Voici la liste des concurrents :

Jossevel Claude et Gilbert, Vaud ; Ruffieux Claude et Godel Roger, Fribourg ; Seydoux Pierre et Fauchère Claude, Genève ; Simonet Jean-Pierre et Mugueli François, Neuchâtel ; Froidevaux François et Lehmann Noël, Jura ; Ebiner Michel et Borella Jean-Louis, Valais.

Chef du jury : Chautemps Eugène, Vaud ; juges : Gfeller Vital, Jura ; Perrinjaquet Paul, Neuchâtel ; Fehlbaum Fernand, Vaud ; Knupfer Michel, VS.

†

La Société des Produits Azotés Martigny, a le regret de faire part du décès de son fidèle employé depuis 28 ans

Monsieur

Robert CURCHOD

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

P 65659 S

†

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du deuil qui vient de la frapper, la famille de

Monsieur Jules CARRUPT

à St-Pierre-de-Clages, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs prières, leurs messages, leurs dons de messes, de fleurs et de couronnes, l'ont assistée dans sa dure épreuve, et les prie de croire à sa vive reconnaissance.

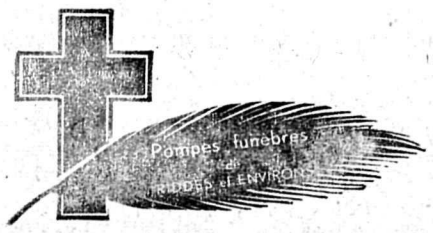

Transport officiel de Saxon

Cercueils - Couronnes et toutes formalités

Charles Heymoz Tél. 027 / 4 73 76

A vendre

GERANIUMS

en grande quantité. Pétunias, tomates, céleris, salades, etc.

Etablissement horticole Gabriel Gaillard, 1915 Chamoson. Tél. (027) 4 73 94.

P 31163 S

Abonnez-vous au Confédéré

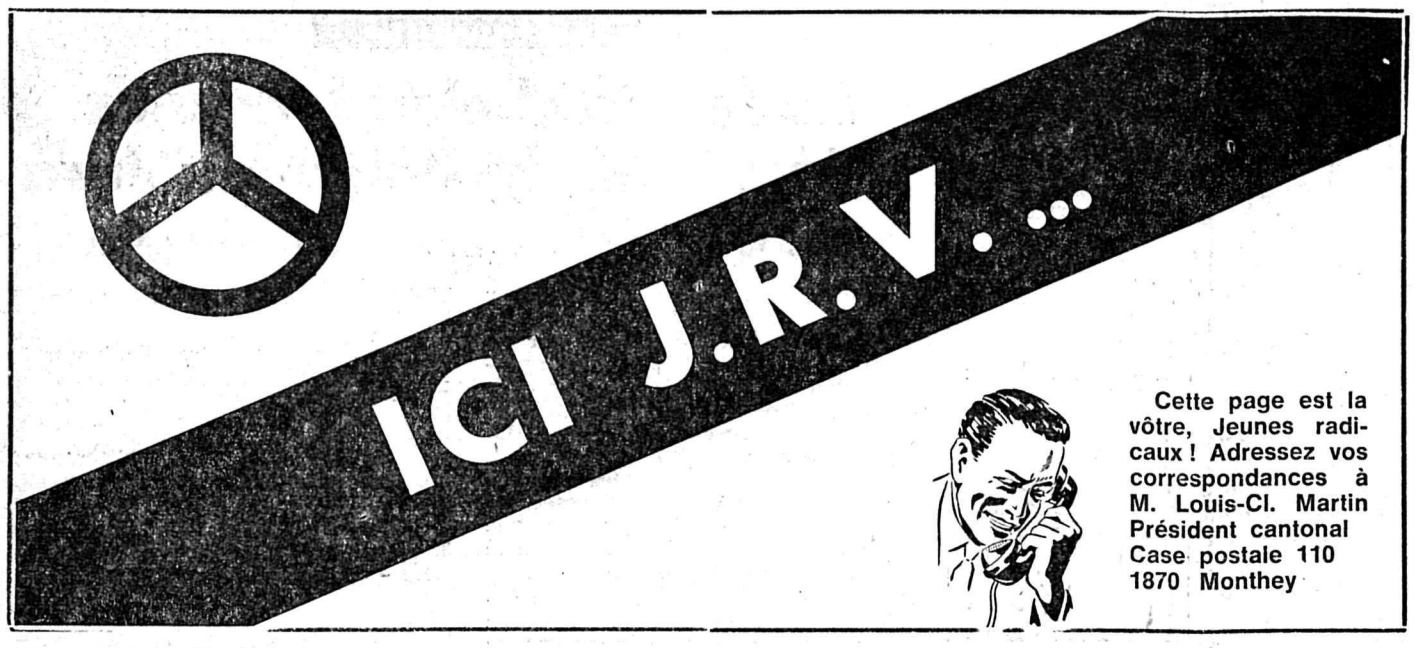

En marge d'une assemblée des présidents de section

Sous la présidence du dynamique L.-C. Martin

Le Comité directeur de la JRV a inscrit à son programme 1965 la question combien controversée et épineuse des problèmes agricoles. Fidèle à notre doctrine, poursuivant avec la même égalité les buts que nous nous sommes assignés, le Comité directeur est allé prendre des renseignements à la source. En effet, il s'est rendu à Berne, où il a eu des contacts avec les dirigeants de l'agriculture. Un mouvement de jeunes, tel la JRV ne pouvait se désintéresser d'un pareil problème.

En effet, chaque année, quelque 30 à 40 jeunes gens commencent les cours d'agriculture à Châteauneuf malgré les modestes possibilités de revenu, l'extrême longueur des journées de travail qui incitent toujours plus fréquemment la jeune génération à quitter l'agriculture. Financée par l'Etat, l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf oriente-t-elle des jeunes vers un secteur déshérité ? Dans les milieux agricoles on se demande si l'agriculture serait encore en mesure d'assurer le ravitaillement de la population en cas où les importations seraient perturbées ? Aujourd'hui, l'agriculture dépend dans une très large mesure du ravitaillement en carburant et du service parfait de l'acquisition de pièces de rechange pour son parc automobile.

En effet, un bulletin du CRIA nous apprend qu'avant 1939, nous disposions de 8000 tracteurs et 125.000 chevaux de trait. alors qu'aujourd'hui il ne nous reste plus que la moitié de ces chevaux et que les tracteurs ont presque décuplé, passant à 68.000 en 1964. Dans les grandes lignes, on peut dire que la capacité de production de l'agriculture est dans une nouvelle dépendance: celle de la machine et du carburant.

On serait en droit de ne considérer que le bon côté de cette mécanisation poussée, enlevant nombre de peines à l'agriculteur, et dans la normale, contribue à l'amélioration des prix des productions agricoles d'après le postulat de la parité des revenus. Or, le CRIA nous apprend qu'il est bien entendu que le postulat de la parité des revenus suppose que, lorsque le revenu de l'ouvrier a augmenté, celui du paysan doit aussi augmenter, c'est-à-dire que, malgré tous les progrès de la productivité, le paysan doit finir par demander une augmentation du prix des produits. Mais ce qu'on oublie de dire, c'est que l'augmentation du revenu de l'ouvrier provient très souvent d'une hausse des prix des agents de la production. Toute l'erreur vient de ce que la hausse réelle du niveau de vie ne peut provenir que d'une amélioration réelle de la productivité, sujet sur lequel nous n'avons pas assez de donnés surtout de la part d'une industrie aussi cachotière que l'industrie suisse. Que messieurs les industriels ouvrent leurs livres et l'on pourra calculer un peu plus justement la parité des revenus et les gains de productivité qui peuvent engendrer une réelle hausse du niveau de la vie.

Nous pouvons poursuivre dans ce même chemin avec le Professeur Gasser qui déclare : « A ce stade, on peut se demander si l'agriculture n'a pas réussi toutefois à améliorer son revenu par ses propres moyens, c'est-à-dire non par la hausse des prix, mais par l'accroissement de la productivité, c'est-à-dire finalement par l'augmentation de la production par uinte de surface ».

Le Professeur Gasser a-t-il raison ?

Quelles sont les perspectives d'avenir de notre agriculture ? Doit-elle être dans notre Défense nationale économique ? Doit-on revoir notre loi sur l'agriculture ? Voilà quel est le visage de notre forum qui sera animé par les membres du Comité directeur.

Allons maintenant dans un secteur plus précis afin de mieux sentir l'évolution des prix. 17 sortes de légumes sur 19, dont l'évolution a été suivie, ont connu en 1964 un prix moyen plus bas que durant l'année précédente. La raison est que, d'une part, la rationalisation et la mécanisation et, d'autre part, une certaine augmentation du rendement par unité de surface. Les tomates, par exemple, ont causé de nouveau des difficultés l'an dernier, en raison des conditions atmosphériques très favorables. En effet, les récoltes du Valais et du Tessin ont eu lieu en même temps. Le total de la récolte a été de 8,7 millions de kilos pour le Valais et 4,45 millons de kilos pour le Tessin. Après quelques premières difficultés, l'Union suisse des légumes, en collaboration avec les autorités, mettent de l'ordre dans leur écoulement. Comme les exigences de qualité des légumes augmentent d'année en année, la mise sur pied d'un assortiment central doit être poussé le plus rapidement possible, car le législateur ne saurait protéger une production qui n'a pas la volonté de s'adapter aux hautes exigences du marché.

Pour terminer, nous lançons une fois de plus un appel aux Présidents de sections, afin qu'ils viennent ou se fassent représenter à cette journée de Fully. L'importance du sujet n'échappe à personne, et ceux qui ont la responsabilité d'une section de JR en particulier doivent, pour remplir les charges de leur devoir, se rendre à toutes les assemblées de Présidents de sections afin d'être à même ensuite d'informer correctement et d'une façon objective et éclairée les membres de leur section. Les facilités de l'existence émoussent l'intérêt politique. On abandonne volontiers à autrui les ennuis d'une charge qui, très souvent, procure plus de critiques que de reconnaissance. Il faut donc que la jeunesse, par le truchement de leur section, soit préparée à comprendre son rôle politique et à prendre conscience de la nécessité de son engagement. La JRV n'a pas manqué de prévoir cette formation dans toutes les sections locales. Elle fait un large appel à l'enthousiasme de la jeunesse, à son élan comme à son désir de remplir son rôle avec zèle. La formation politique, qui est longue et se heurte à des écueils, demande une sérieuse préparation, une persévérance à toutes épreuves. Eh bien, c'est pour montrer cette persévérance et pour acquérir cette préparation que tous les Présidents de sections viendront à Fully le 22 mai, s'occuper d'un problème sérieux et l'envisageront en fonction de l'avenir.

régor.

Assemblée des présidents des sections valaisannes de la Jeunesse radicale

Chers Amis,

Nous vous convoquons en assemblée le **samedi 22 mai 1965, salle du Cercle démocratique de Fully, à 14 heures 30 précises.**

ORDRE DU JOUR :

1. Appel des sections.
2. Problèmes agricoles : Forum animé par le bureau du comité de la JRV.
3. Discussion générale.
4. Divers.

L'agriculture valaisanne rencontre des difficultés quant à l'écoulement de ses produits. Ensemble, nous les examinerons et verrons ce qu'il y a lieu de faire. Nous espérons que vous ne manquerez d'assister nombreux à cette importante assemblée.

En attendant le plaisir de vous retrouver à Fully, nous vous présentons, cher ami, nos salutations cordiales.

Jeunesse Radicale Valaisanne
Le Président : Le Secrétaire :
L.-Claude Martin Emile Ducrey.

La voix des jeunes au festival de Liddes

C'est à M. Louis-Claude Martin, président cantonal de la JRV, qu'a échu l'honneur de faire entendre la voix des jeunes au Festival des fanfares radicales-démocratiques du Centre à Liddes. Nous nous faisons un plaisir de relater son allocution que voici :

Messieurs les représentants des autorités fédérales, cantonales et communales,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Très chers amis musiciens,

Je voudrai vivement remercier le comité de la Fédération des fanfares radicales-démocratiques du Centre et singulièrement son président Me Jean Cleusix, d'avoir bien voulu associer la Jeunesse radicale valaisanne à cette magnifique journée. Je regrette très sincèrement de n'avoir pas pu être présent dès le début et vous prie de bien vouloir excuser cette absence motivée par une rentrée tardive du Congrès du parti radical suisse qui s'est déroulé à Genève hier et avant-hier, manifestation où j'ai eu l'honneur de représenter la Jeunesse radicale suisse et en compagnie de Me Guy Zwissig, François Wyss et Yvan Mayor, le parti radical valaisan.

Je profiterai de l'occasion qui m'est aujourd'hui offerte pour témoigner aux fanfares radicales du Centre et à leurs comités toute notre reconnaissance sincère et tous nos remerciements pour leur dévouement, la somme de travail et de patience qu'ils consacrent à la défense de nos idées tout en rehaussant le niveau musical de ce canton. Plus spécialement encore, au nom de la Jeunesse radicale valaisanne, je désirerai souligner ici la part très active que prennent les fanfares radicales du Centre, à l'éduction politique de la jeunesse, car c'est en leur sein, et nous en sommes conscients, que la plupart de nos jeunes militants apprennent les rudiments du radicalisme. Quelle magnifique application de l'une des plus beaux principes de notre doctrine vous nous démontrez-là, amis musiciens, la promotion de la personne humaine par l'expression artistique et l'initiation aux vertus civiques. Je ne saurai assez vous remercier de votre précieuse collaboration.

Mais les rudiments ne suffisent plus et c'est là qu'interviennent les sections des Jeunesses radicales. Un programme d'action dosant savamment l'instruction civique, la vulgarisation de l'idéal, de la doctrine et des principes du radicalisme doit être élaboré dans chaque section locale et surtout scrupuleusement respecté. La mise sur pied enfin de véritables cours de perfectionnement politique devrait finalement permettre à chacun de défendre avec efficacité les idées du partie qu'il a librement et en connaissance de cause choisi. N'oublions pas qu'en son temps, si nos aïeux se sont armés pour que des libertés politiques soient respectées dans ce pays, le combat aujourd'hui continue, seuls les moyens ont changé. La culture, la promotion sociale, le progrès sont les armes qu'il nous faut utiliser. Il ne suffit plus de se découvrir une vocation radicale parce que le climat familial ou communal nous y prépare, il faut opter pour le radicalisme. Il ne suffit plus de participer aux manifestations politiques, suivre attentivement les discours doctrinaires de nos dirigeants, il faut vivre et appliquer à la maison, au champ, à l'atelier et au bureau son idéal radical. Si nous ne mettons pas en pratique personnellement ce que nous affirmons, nous entrons dans le dangereux clan des opportunistes et nous bâtissons ainsi sur du sable.

Méfions-nous aussi de l'électoralisme qui certe peut nous donner l'illusion de progresesr ou du moins de maintenir nos effectifs, mais ces nouvelles recrues ne manqueront pas de nous quitter aussi facilement qu'elles se sont jointes à nous dès que nous ne serons plus à même de leur garantir l'avantage matériel ou moral seule raison de leur soudaine sympathie.

Méfions-nous enfin de la dictature économique. N'avons-nous pas été douloureusement surpris d'entendre l'un de nos dirigeants déclarer lors d'une assemblées des présidents de section que l'idéalisme n'existe plus et que seules les réalités économiques subsistent. Dans le même ordre d'idées Henri Schmitt, ancien président de la JRS, conseiller national, a attiré justement l'attention des délégués du PRS samedi à Genève au cours d'un débat consacré au contrôle parlementaire, sur la coexistence de deux types bien distincts de députés au Conseil national, les professionnels de la politique délégués par les grandes associations économiques et syndicales et les autres. Il a également souligné qu'il n'y avait pas de communes mesures entre la puissance des moyens de travail mis à la disposition des uns et des autres, ne serait-ce que dans le domaine du temps. En effet, les premiers payés pour défendre des intérêts économiques disposent de beaucoup plus de temps que les seconds qui défendent leur idéal à Berne et exercent leur profession dans leur canton.

Il nous faut donc réagir avec la plus grande vigueur et avec tout le bon sens populaire qui caractérise la masse des adhérents de notre parti et ne pouvons-nous mieux réagir qu'en étudiant notre doctrine et en l'appliquant dans notre vie de tous les jours. Ainsi la transformation s'opérera sans heurt et rapidement, l'économie occupera la place importante qui lui revient et l'idéalisme restera l'élément moteur, l'impulsion électrique qui met en marche la formidable machine à réaliser.

Qui mieux que la jeunesse est appelée à jouer ce rôle vivificateur ? Si elle prend conscience de cette réalité, si elle s'adonne avec toute la passion, le dévouement, le désintéressement et l'enthousiasme qui l'habite, à l'accomplissement de cette mission, alors, il y aura encore de très beaux jours pour le radicalisme de demain.

MONTHEY

Jeunesse radicale

Seule la Jeunesse possède le courage, l'enthousiasme et la générosité requis pour combattre le dangereux opportunisme qui, sous le couvert d'une politique soi-disant réaliste et efficace, tente d'imposer ses volontés.

Seule une union constante et fraternelle de cette jeunesse lui permettra de jouer le rôle vivificateur que l'on attend d'elle.

Chers Jeunes Radicaux et sympathisants, vous concrétiserez cette union en participant nombreux au *5e Rassemblement de la Jeunesse Radicale du District de Monthey, le 22 mai prochain, à Choëx,* et prouverez ainsi que vous êtes fermement décidés à faire triompher à nouveau, dans ce beau district, l'idéal et les principes du radicalisme.

Alors, tous à Choëx, le samedi 22 mai prochain, dès 20 heures 30.

Pour l'Ass. des JR du District de Monthey - Le président : Louis-Claude Martin.

Voir également en page 2 :
« Magnifique Congrès radical à Genève »

Organes de la Jeunesse radicale valaisanne

Année 1965

I. Comité directeur - Président : L.-Cl. Martin, Monthey. - Vice-président : J. Philippoz, Leytron. - Secrétaire : Emile Ducrey, Vouvry. - Secrétaire-adjoint : Michel Granges, Fully. - Caissier : Michel Délèze, Brignon - Baar / Nendaz. Membres : Jean-François Waser, Sierre. Pierre-Jean Cottagnoud, Vétroz ; Charles Gétaz, Vernayaz.

II. Délégué de la JRV au comité directeur du PRDV : Louis-Claude Martin, Monthey.

III. Délégué de la JRV au comité central du PRDV : Jean Philippoz, Leytron; Michel Granges, Fully ; Pierre-Jean Cottagnoud, Vétroz.

IV. Administrateur valaisan de «Pour Agir» : Roger Mouthe, Martigny.

V. Associations de district de la JRV : Sierre : Jean-François Waser, Sierre. Conthey : Michel Délèze, Brignon-Baar/ Nendaz. - Martigny : Jean Philippoz, Leytron. - St-Maurice : Fréddy Baud, St-Maurice - Monthey : Louis-Claude Martin, Monthey.

VI. Présidents des sections de la JRV : 1) Sierre: Waser J.-F. - 2) Chippis: Perruchoud Jean - 3) Chalais: Rossier Michel d'Hubert - 4) Grône: Favre Gaby. 5) Granges: Germanier Michel - 6) St-Léonard: Schwéry Freddy - 7) Sion : Bornet André - 8) Salins: Favre Marcel - 9) Champlan: Grand Pierre - 10) Bramois: Bruttin Michel - 11) Conthey: Udry Claude - 12) Vétroz: Sauthier Philippe - 13) Nendaz: Delèze Michel - 14) Chamoson: Crittin Pierre-Marcel - 15) Ardon: Sabatier Albano - 16) Le Grugny: Caruzzo Jean - 17) St-Pierre-de-Clages: Delaloye Simon - 18) Leytron: Michellod Marcel - 19) Riddes: Crettaz Marcel - 20) Isérables: Vouillamoz Luc. 21) Saxon: Veuthey Bernard - 22) Saillon: Gay Willy - 23) Fully: Bender Yvan - 24) Charrat: Luy Jean - 25) Martigny: Conforti Alain - 26) Martigny-Combes: Lugon Georges - 27) Trient: Saudan Alfred - 28) Sembrancher: Riberdy René-Marc - 29) Orsières: Rausis Georges - 30) Salvan: Coquoz André. 31) Vernayaz: Bochatay Jean-Jacques. 32) Collonges: Tacchini Joseph - 33) St-Maurice: Baud Freddy - 34) Monthey: Vionnet Raymond - 35) Champéry: Clément Jean-Albert - 36) Collombey-Muraz: Turin Roland - 37) Vouvry: Ducrey Emile - 38) St-Gingolph: Cachat Florant.

Jeunesse Rad. Valaisanne :
Le président: Le secrétaire:
L.-Cl. Martin Emile Ducrey

Jeunesse radicale valaisanne

Programme général 1965—1966

* 27 mars 1965 : Assemblée des Présidents, Conthey. - *Thème de travail :* Articles d'exception de la Constitution fédérale.

* 22 mai 1965 : Assemblée des Présidents, Fully. - *Thème de travail :* Problèmes agricoles.

* 12-13 juin 1965 : Cours de cadre centralisé, Champex.

2-3-4 juillet 1965 : Cours central pour jeunes membres du parti, organisé par le Parti Radical Suisse.

8 août 1965 : Rallye des Présidents, organisé par la section de Leytron.

* 26 septembre 1965 : 35me Congrès de la Jeunesse Radicale Valaisanne, Sierre.

* 9 octobre 1965 : Assemblée des Présidents, Vouvry. - *Thème de travail :* Aménagement du territoire.

Octobre 1965 : Congrès de la Jeunesse Radicale Suisse.

* 20 novembre 1965 : Assemblée des Présidents, Chippis. - *Thème de travail:* Règlementation fédérale et cantonale des bourses d'étude et d'apprentissage.

27-28 novembre 1965 : Congrès de la Jeunesse Radicale Romande, organisé par la Jeunesse Radicale du Canton de Fribourg.

* 12 février 1966 : Assemblée générale des délégués de la Jeunesse Radicale Valaisanne, Charrat.

* = Manifestations officielles prises en considération pour l'attribution du Congrès de la Jeunesse Radicale Valaisanne de 1966.

Centrale Thermique de Vouvry S. A. (CTV)

VOUVRY / VALAIS

5 %

Emprunt 1965 de Fr. 35 000 000.—

destiné au financement partiel de la centrale thermique en construction à Chavalon s/Vouvry. La société s'est réservé un montant de Fr. 1 500 000.—, de sorte que Fr. 33 500 000.— sont offerts en souscription publique.

Modalités de l'emprunt :

Durée : au maximum 15 ans ;
Titres : obligations au porteur de Fr. 1 000.— et Fr. 5 000.—;
Cotation : aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne.

99,40 %

Prix d'émission :

plus 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres = 100 %.

Délai de souscription :

du 19 au 25 mai 1965, à midi.

Des prospectus détaillés ainsi que des bulletins de souscription peuvent être obtenus auprès des banques soussignées.
18 mai 1965.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

CRÉDIT SUISSE — **UNION DE BANQUES SUISSES**
BANQUE POPULAIRE SUISSE — **BANQUE LEU & Cie S. A.**
MEMBRES DU GROUPEMENT DES BANQUIERS PRIVÉS GENEVOIS
BANQUE CANTONALE VAUDOISE — **BANQUE CANTONALE DE BERNE**
BANQUE CANTONALE DU VALAIS — **BANCO DI ROMA PER LA SVIZZERA**

P 570 Q

Exigez „Le Confédéré"

dans les établissements publics que vous fréquentez !

Région CONTHEY
à vendre

TERRAINS A BATIR

situation idéale.
Ecrire s/chiffre *P 31877 à Publicitas, 1951 Sion.*
P 31877 S

A louer à Martigny, av. du Grand-St-Bernard dans centre commercial

LOCAL

d'une superficie de 50 à 60 m2, s'adaptant à n'importe quel commerce.

Ecrire s/chiffre *P 51176 à Publicitas, SION.*

P 75 S

Divans métalliques

deux places, neufs

140/190 avec protège et matelas ressorts qualité supérieure, garanti 10 ans. Prix unique complet Fr. 290,— livré franco domicile.

Reymond, Tour 37, Lausanne.
P 9612 L

Cinémas

ETOILE Martigny

Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - Tous les soirs à 20 h. précises - Pour la première fois à Martigny :

AUTANT EN EMPORTE LE VENT

Majoration : Fr. -,50 la place.

CORSO Martigny

Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - L'histoire d'un pilote invincible :

L'HOMME QUI AIMAIT LA GUERRE

Avec Stève McQueen et Robert Wagner.

CINE MICHEL Fully

Mercredi 19 - (16 ans révolus) - Un hallucinant film de guerre :

ORDRE D'EXÉCUTION

Dès vendredi 21 - (16 ans révolus) - Alain Delon dans :

LA TULIPE NOIRE

REX Saxon

6 31 66

Jeudi 20 - (16 a. rév.) - Un drame poignant :

ORDRE D'EXÉCUTION

Dès vendredi 21 - (16 ans révlous) - Un « Louis de Funès » irrésistible :

LE GENDARME DE ST-TROPEZ

Gratis! Une heure de bon temps!!!

Riche idée aujourd'hui! Acheté du Stocki. Emmené les gosses... et fait une belle promenade d'une heure. Pierrot s'en est donné à coeur joie avec son hirondelle et Lucette a cueilli un ravissant bouquet de fleurs pour son papa. Quel entrain mes amis! C'est tellement chic cette heure de liberté avant le repas Et en rentrant, quel appétit! Sensationnel ce Stocki qui fait gagner une heure ...de bon temps! Et tout le monde en raffole tant il est bon et rend service.

Stocki®
– la purée de pommes de terre minute de Knorr

Pour les mayens

Meubles simples et rustiques

Tous ces meubles sont en stock et livrables de suite.

Lors de votre visite, vous serez étonnés de notre grand choix.

Ameublements Marin-Roduit

RIDDES — **Téléphone (027) 4 73 56**
P 178 S

Garage J. J. Casanova, St-Maurice, tél. (025) 3 63 90
Garage J. J. Casanova, Martigny, tél. (026) 6 19 01

Le baptême du feu de M. Bender

RACINE :

Est-ce un malheur si grand que de cesser de vivre ? La mort aux malheureux ne cause point d'effroi.

Notre représentant au Conseil d'Etat, M. Arthur Bender, a subi son baptême du feu au Grand Conseil, le dernier jour de la session ordinaire de printemps. Nous consacrons un commentaire spécial à cette entrée en scène unanimement qualifiée de brillante qui honore grandement le nouveau magistrat et justifie la confiance que son parti et le peuple valaisan ont placée en lui.

Egalement dans ce numéro :
- Ici JRV, la page des Jeunes.
- Le billet de Léonard Closuit.
- Sion : flatteuse nomination et Congrès international en 1966.

Après la session du Grand Conseil

(Suite de la 1re page)

sonnes appelées à former les Chambres pupillaires.

L'administration des hôpitaux ? Un projet complet est à l'étude, qui permettra de former des conseils d'administration au sein desquels **la médecine** aura la place qui lui est due. L'administration de la justice ? La création d'un Parquet réalisant l'unité de doctrine en matière de peines est demandée par le rapport annuel des procureurs. M. Bender, qui fut, au banc des députés, l'un de ceux qui insistèrent le plus pour préférer la « monocéphalie » de cette institution à la « tricéphalie » que l'on a finalement introduite, se trouvait bien placé pour discuter de cette proposition.

Même les droits et les devoirs du Grand Conseil en matière de recours en grâce amenèrent notre ministre de la Justice à faire une déclaration d'ordre général tendant à bannir, lors de la discussion des cas, toute démagogie, tout électoralisme. Citant les exemples donnés par certains cantons où l'on a institué des barrières spéciales contre cette tendance à la démagogie, comme la majorité qualifiée, M. Bender invita instamment les représentants des requérants à faire preuve de retenue dans leurs demandes et les députés de sereine objectivité dans leurs décisions.

Pendant une heure pleine, M. Bender, ce vendredi matin, répondit, exposa, renseigna sur l'organisation et le travail des services de son Département, dans le cadre de la part qui lui incombe de l'administration, certes, mais surtout du **gouvernement** de notre canton.

Nous sommes à l'aise pour écrire, dans ce commentaire, que notre nouveau conseiller d'Etat a fait le plus grand honneur aux radicaux valaisans par la clarté, l'érudition, l'esprit constructif de sa déclaration ministérielle inaugurale, car c'est à l'unanimité du Grand Conseil, du public et de la presse que son exposé a été si hautement qualifié.

En quelques jours de travail acharné, comme il en a l'habitude, M. Bender a pu faire le tour des dossiers de son prédécesseur, situer ses tâches dans le contexte d'un gouvernement homogène et prendre des décisions en conséquence. Sa préparation à cette première session parlementaire était telle qu'il a pu répondre à la satisfaction complète de tous les intervenants.

Au pied du mur, le maçon s'est montré digne en tous points de la confiance que notre parti, puis le peuple valaisan, ont témoignée à M. Bender. Il a débuté en grand magistrat, confirmant pour notre plus vif plaisir cette constante de la qualité en honneur chez les radicaux valaisans lorsqu'il s'agit de servir le bien commun.

En félicitant M. Bender de son entrée particulièrement brillante sur la scène gouvernementale, nous lui disons du même coup notre merci pour cette première occasion de joie et de fierté qu'il renouvellera sans relâche, nous en sommes certain, tout au long de sa carrière.

Gérald Rudaz.

Questions et réponses au Grand Conseil

Nous disons, dans notre commentaire général ci-dessus, qu'une vingtaine d'intervenants ont posé des questions précises à M. Bender lors de la discussion de la gestion de son Département.

Voici celles que nous avons notées:

M. Charles-Marie Crittin (rad. Conthey) parla d'un pamphlet distribué aux autorités fédérales et cantonales contre Me Amédée Délèze, procureur, et demande des éclaircissements à ce propos. M. Bender indiqua que ce pamphlet émanait d'une société non inscrite au registre du commerce et dont la raison sociale « Erwa Bund » couvre des activités assez diverses. Il est reproché à Me Délèze des faits qui relèvent éventuellement de la Chambre suisse de surveillance des avocats et non d'une autorité exécutive, Me Délèze étant mis en cause comme tel, avant sa nomination au poste de procureur. En cette dernière qualité, rien n'intéresse l'Etat du Valais. M. Crittin avait également parlé du retard apporté à faire connaître aux députés le rapport annuel des procureurs sur l'administration de la justice et soulevé le problème des occupations accessoires des procureurs. M. Bender promit qu'à l'avenir le dit rapport serait distribué aux députés avant la discussion de la gestion. Quant à l'obligation des procureurs de se consacrer uniquement à leur tâche, M. Bender veillera à ce que cela soit le cas.

M. François Wyss (rad. Sierre) avait demandé une application plus rapide de la loi sur la santé publique et la nomination de médecins et de représentants des caisses-maladie dans les conseils d'administration des hôpitaux Un programme complet est actuellement en circulation, répondit M. Bender, qui signala qu'une application assez vaste avait été entreprise par le réglement de l'assainissement urbain. La Chambre de santé fonctionnera également. Quant à la nomination de médecins et de représentants des caisses-maladie, elle est nécessaire et prévue.

M. Roger Marin (rad. Martigny) dénonça le fait que l'on appelle des entreprises étrangères pour certains travaux de traitement des ordures ou d'épuration des eaux, alors que nous possédons en Suisse des maisons spécialisées. M. Bender promit de mettre bon ordre à cette situation.

M. Salamin (soc. Sierre) s'était fait le porte-paroles des pêcheurs du canton obligés à tremper leurs bas de lignes dans des eaux de plus en plus fréquemment empoisonnées. M. Bender répondit en pêcheur fervent qu'il est que le plan directeur d'épuration des eaux rendrait à nos canaux et rivières leur pureté perdue et que les responsables des empoisonnements accidentels n'échapperaient pas aux sanctions prévues par la loi.

M. Bernard Dupont (rad. Monthey) avait soulevé le cas des évasions des pénitentiers valaisans, de la publicité à sensation faite autour d'elles et du surcroît de travail qu'elles imposent à la police. M. Bender se fit un devoir de rétablir la vérité au sujet de ces évasions, trop souvent montées en épingle, si ce n'est déformées. C'est ainsi que dans le cas de Guy Héritier, le trou dans le mur a été percé en une seule nuit et non pendant des jours, comme on l'a dit. M. Bender est également d'accord que si l'on veut humaniser la détention, on doit prendre le risque de certaines évasions. Mais celles-ci existent depuis que l'on enferme des gens et se pratiquent même dans des pénitenciers réputés hermétiques. Il n'y a donc pas lieu de dramatiser la situation.

M. Valentini (ccs Conthey) et Constantin (ccs Sion), ont des idées divergentes sur la manière de traiter les ordures. Incinération ou récupération en vue de la fabrication d'engrais? M. Bender donne satisfaction à l'un et à l'autre en déclarant que le compostage sera préféré chaque fois que c'est possible. Mais il y a de nombreux cas où cette méthode est inapplicable et où il faudra recourir à l'incinération.

MM. Arnold Pfammatter (ccs progressiste, Brigue) et Bagnoud (ccs Sierre) comme M. Mudry (ccs Sion) ont abordé le sujet de la délinquance juvénile et de sa prévention, de même que la protection des mineurs. M. Bender leur donna satisfaction par l'exposé des mesures d'ordre général en voie d'élaboration. M. Alphonse Emery (msi Sierre) émit le vœu que le gendarme placé, lors d'élections et de votations, à l'entrée du local de vote, ne se transforme pas trop souvent en... superviseur !

« Je connais ce problème aussi bien, si ce n'est mieux que celui du fluor » répondit M. Bender avec un large sourire. Mais M. Bender pense que le seul moyen d'assurer l'ordre demeure le gendarme et qu'il faut lui faire confiance, tout abus pouvant être dénoncé et sévèrement réprimé.

A M. Marc Bruttin (rad. Sierre) qui s'inquiète de l'état de vétusté du bâtiment de la police cantonale à Sierre, M. Bender répond qu'une somme de 800.000 Fr. est inscrite au budget 1965 dans le but de doter la gendarmerie sierroise d'un local convenable.

A M. Borter (ccs) qui demandait que les expertises, dans les cas de dégâts causés par le gibier, aient lieu assez tôt, M. Bender rappela que M. Armand Bender (rad. Fully) avait déjà demandé la même chose au cours d'une précédente session et qu'il en avait été tenu compte.

La gestion est votée.

Il était tard, vendredi, lorsque l'on parvint au terme du débat sur la gestion et les comptes. Ceux-ci furent adoptés en vote d'ensemble sans opposition, avec quelques abstentions.

Conseil d'administration de la Banque cantonale.

Furent élus MM. Adolphe Travelletti 82 voix, Joseph Gaudard 77 voix, Aloys Gertschen 73 voix, Marc Revaz 71 voix, Léo Guntern 65 voix, Victor Solioz 62 voix, sur une majorité absolue de 56 voix. M. Alexis de Courten obtint 42 voix.

Censeur.

M. Zengaffinen a été élu au premier tour avec 73 voix et M. Edouard Devanthéry au second tour avec 58 voix.

Président du C. A. de la Banque cantonale.

M. Aloys Gertschen a été élu président par 59 voix sur une majorité absolue de 36.

Pétitions, naturalisations et recours en grâce.

Tous les cas ont été votés selon le préavis du Conseil d'Etat et de la commission.

La séance est levée...

Il était près de 13 heures lorsque M. Aloys Copt, président, put prononcer ces mots de licenciement, qui signifiaient en même temps la fin de la session ordinaire de printemps. Celle-ci fut marquée par de nombreuses interventions aux principaux départements. Disons sans détour qu'à notre avis, nous préférerions une discussion plus nourrie sur l'entrée en matière et moins de questions, souvent inutiles ou sans effet, lors de l'examen des chapitres.

L'entrée en matière, c'est la prise de position sur la politique gouvernementale, sur les grandes lignes d'un **gouvernement.** Le détail est plutôt affaire d'administration. C'est pourquoi nous souhaitons pour l'avenir que le nouveau Grand Conseil voie plutôt la forêt que les arbres, en réalisant dans ce but le double effort d'analyse et de synthèse qu'il exige.

Nous ne pouvons conclure sans réitérer à M. le président Copt nos félicitations pour la manière dont il dirige les débats. Très attentif, insensible à la fatigue de longues séances, il est ce chef d'orchestre à la baguette ferme et souple à la fois qui saisit avec bonheur le moment où une certaine fantaisie est tolérable et celui où il convient de l'arrêter pour qu'elle ne tourne en cacophonie.

M. Copt est un excellent président et le Grand Conseil lui doit beaucoup de l'harmonieux déroulement de débats, souvent ardus dans la période de rôdage de début de législature.

Gérald Rudaz.

Postulat André Bornet et consorts

L'équipement touristique a la même valeur, pour l'économie du Canton et de la Suisse, que celui des industries exportatrices.

Or, les mesures décrétées par l'Autorité fédérale concernant la vente aux étrangers et la lutte contre le renchérissement portent atteinte à cette branche importante de l'économie valaisanne.

Aussi, le Conseil d'Etat est invité à analyser les répercussions qui en résulteront pour le développement de notre équipement touristique et à prendre les dispositions pertinentes.

Postulat André Bornet et consorts
demandant une étude prospective sur le tourisme valaisan

Malgré l'essor réjouissant de notre tourisme, il reste beaucoup à faire pour donner à nos hôtes des conditions de vacances idéales.

Plusieurs pays voisins font un effort considérable pour créer et développer des stations.

Afin de maintenir et améliorer notre cote touristique, le Conseil d'Etat est invité à repenser l'infrastructure de notre tourisme et de nos stations sur la base d'une étude exhaustive pour l'ensemble du Canton.

DISTRICT DE MONTHEY

VOUVRY

† Mlle Marie CARRAUX

Enfin un vrai temps de mai, un peu lourd mais si vert, si fleuri et, dans cette nature en fête, un convoi funèbre...

On ne choisit pas le jour où, selon le décret divin ,il faut retourner à la terre.

Mlle Carraux a été privilégiée, elle. On l'a ensevelie, en ce cimetière de Vouvry, qu'elle avait sans doute personnellement élu, dans une atmosphère surprenante de renouveau.

N'ayant point choisi le moment, elle aurait pourtait aimé un tel départ qui ressemblait à une arrivée.

Après une si longue vie, après avoir accompli tout le bien possible, ce ne doit pas être triste de mourir.

Mlle Carraux, quand vous étiez parmi nous, les féministes valaisannes, assise à cette table fleurie, où nous fêtions vos nonante ans accomplis, combien nous étions ravies de vous trouver si bonne convive, si jeune d'esprit, si malicieuse ! Comme nous aurions voulu vous garder longtemps encore.

Et maintenant que Dieu vous a rappelée, comment voulez-vous que nous ne nous demandions pas sans angoisse, qui poursuivra aussi parfaitement l'œuvre immense que vous aviez entreprise ?

Tous les petits êtres que vous aurez marqués de votre empreinte d'éducatrice, tous les foyers en détresse que vous aurez secourus, tous les orphelins, les abandonnés, dont vous aurez éclairé la vie d'un peu de joie et de sécurité, tous ceux qui, s'étant trompés de route, ont pu reprendre le bon chemin, parce que vous le leur aurez patiemment indiqué de la main, tous ceux ou celles qui, s'étant adonnés à quelque passion dégradante n'avaient plus la force de s'amender, et que vous avez maternellement aidés à revenir pas à pas en arrière, ce beau matin de mai où l'on vous a portée en terre, je voudrais savoir qu'ils ont pensé à vous et que Dieu, qui pèse tout, aura compté cette pensée pour une prière.

Quoi qu'il en soit, à nous, vos amies, il reste une solide certitude : au cours de votre long apostolat, ayant côtoyé tant de misères, accompli tant de demarches, requis tant de protections officielles, vous avez très tôt découvert (ne me l'avez-vous pas confié bien souvent) à quel point la femme, privée des droits civiques, est encore démunie pour agir comme le voudrait son instinct de justice et d'amour.

Vous aviez choisi d'être une pionnière du féminisme en Valais. En partant, vous étiez notre présidente d'honneur. Il n'est pas possible que de tout ce grain, semé par vous, ne lève pas une moisson : votre belle moisson, chère Mademoiselle Carraux !

D. Paccolat,
vice-prés. de l'Assoc. valaisanne pour le suffrage féminin.

DISTRICT DE SION

SION

Maurice Varone à l'honneur

Ce weeck-end s'est tenu le Congrès de la Confédération internationale de la représentation commerciale, qui a eu notamment à élire son vice-président. Le choix des délégués s'est porté sur M. Maurice Varone, actuellement président de la Ligue suisse de la représentation commerciale.

Cette brillante élection fait particulièrement honneur à notre pays, puisque c'est la première fois qu'un Suisse accède à une si haute fonction dans cet organisme international.

Maurice Varone, qui fut président de la section valaisanne avant d'être élu président de la Ligue suisse, mérite largement la distinction et la confiance dont il vient d'être l'objet. Chacun connaît, en Valais, le dynamisme, l'esprit et l'entregent de notre ami Maurice auquel nous sommes fiers de pouvoir adresser nos vives félicitations et nos meilleurs vœux.

Par sympathie pour M. Varone et la section valaisanne, les délégués de la Confédération internationale ont, d'autre part, décidé de fixer à Sion, en 1966, leur Congrès annuel. C'est là un succès de plus à l'actif de notre ami Maurice dont profitera particulièrement le Valais et sa capitale.

DISTRICT D'ENTREMONT

SEMBRANCHER

Honneur à la reine

Nous avons appris avec plaisir que la reine cantonale a fait honneur au chef-lieu du district de l'Entremont. En mon titre d'éleveur de M. Léonce Dallèves, forestier, et de Mme Adrienne des Reines, son épouse, je me permets d'adresser hommage à cet amateur et un grand bravo à sa dame qui est une connaisseuse de première qualité. Bonne chance à la vache Mirette pour cet été à l'alpage de Mondralèche ! M.

DISTRICT DE CONTHEY

FEY-NENDAZ

Succès universitaire

Nous apprenons avec plaisir que M. Laurent Praz, fils de François à Fey-Nendaz, a brillamment réussi ses examens d'ingénieur-électricien à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux à M. Praz.

DISTRICT DE ST-MAURICE

VERNAYAZ

2e rallye du Ski-Club

La deuxième édition du rallye de Van d'En-Haut organisé par le ski-club de Vernayaz aura lieu dimanche 23 mai 1965. Rapeplons tout de suite que le challenge est détenu par Borgeat Martial de Vernayaz.

Le programme de cette journée, qui ne manquera pas d'attirer tous les membres du ski-club sera le suivant.

9 15	Rendez-vous des participants devant le local
11 00	1er départ de Van d'En-Bas
12 30	Dîner, raclette servie par le toujours jeune Jo Revaz
14 30	course aux sacs
16 00	Résultats de la journée

De nombreux participants se sont déjà annoncés auprès des organisateurs mais les retardataires peuvent encore s'inscrire auprès de Jean-Michel Cretton et Michel Croptier.

Le ski-club met tout en œuvre pour faire de ce rallye un grand succès de cette journée sportive. R.